



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

LICENCE PROFESSIONNELLE

DIPLOMÉS 2006

*Que sont-ils
devenus ?*

ORESB

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne

REMERCIEMENTS

Nous remercions les correspondants des quatre universités de Bretagne qui ont réalisé l'envoi des questionnaires et la saisie informatique des données ainsi que l'ensemble des diplômés ayant participé à l'enquête.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS	7
I. Profil des répondants	8
A. Variable « sexe »	8
B. Age lors de l'obtention de la Licence professionnelle	8
C. Nationalité	9
D. Situation avant d'entrer en Licence professionnelle	9
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention de la Licence professionnelle	10
A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence	10
B. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en Licence professionnelle	11
C. La formation de Licence professionnelle	11
D. Durée des études universitaires, Licence professionnelle incluse	16
CHAPITRE 2 : DEVENIR DES DIPLÔMÉS	17
I. Situation 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle	18
II Taux de chômage à 30 mois	20
CHAPITRE 3 : LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE	21
CHAPITRE 4 : SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI	25
I. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention de la Licence professionnelle	26
II. Modalités d'insertion professionnelle	28
A. Temps de latence du premier emploi	28
B. Modalités d'accès à l'emploi	30
III. Caractéristiques de l'emploi	32
A. Nature du contrat de travail	32
B. Durée du temps de travail	34
C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)	36
D. Salaire net mensuel	38
IV. Lieu d'exercice de l'emploi	41
A. Localisation de l'emploi	41
B. Taille du site où l'emploi est exercé	44
C. Type de structure	44
D. Domaine d'activité de l'employeur	45

V. Encadrement d'une équipe	46
VI. Perspectives professionnelles	47
VII. Regard sur l'emploi exercé	49
A. Adéquation entre l'emploi exercé et la spécialité de Licence professionnelle.....	49
B. Liens entre la Licence professionnelle et l'emploi actuel	49
CHAPITRE 5 : LA RECHERCHE D'EMPLOI	53
I. Durée de la recherche d'emploi.....	54
II. Domaine de la recherche d'emploi	54
III. Localisation de la recherche d'emploi.....	55
IV. Organismes d'aide à l'emploi.....	55
CONCLUSION	57
ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »	61
Annexe 1 : Schéma relatif aux poursuites d'études	65
Annexe 2 : Les types d'études poursuivies après la Licence professionnelle	67
GLOSSAIRE	69

INTRODUCTION

Dans l'organisation LMD, la Licence professionnelle constitue la voie professionnelle du cursus L. Les premières promotions de Licence professionnelle ont vu le jour à la rentrée 2000.

Cette étude, pilotée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, porte sur la promotion 2005-2006 de Licence professionnelle.

Les diplômés 2006 ont été interrogés en décembre 2008 sur leur situation 30 mois après l'obtention du diplôme de Licence professionnelle.

Rappelons que l'ORESB a également publié trois études concernant les diplômés 2003, 2004 et 2005 de Licence professionnelle^[1].

Chacune des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute-Bretagne) a procédé à l'envoi des questionnaires en décembre 2008. Elles ont effectué des relances (postales et téléphoniques) et la saisie informatique des questionnaires. Les données régionales de cette étude ont été ensuite analysées par l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB).

Au niveau national, en 2008, 1272 Licences professionnelles étaient concernées par cette enquête, soit 30584 diplômés.

Cette étude pour la région Bretagne porte sur 53 spécialités de Licences professionnelles. **1376** diplômés ont été interrogés. 965 d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de **70%** (48 % sur le plan national).

D'un point de vue méthodologique, les résultats présentés portent uniquement sur la population répondante (70%).

Ce rapport comprend une étude globale et des fiches techniques par secteur professionnel^[2].

L'analyse permet de dégager 5 grands thèmes :

- la présentation des diplômés (leur profil et leurs parcours d'études) (I),
- leur situation 30 mois après l'obtention de leur diplôme (II),
- les poursuites d'études après l'obtention de la Licence professionnelle (III),
- la situation professionnelle des diplômés en emploi au moment de l'enquête (IV),
- la recherche d'emploi (V).

[1] Pour en savoir plus, vous pouvez consulter ces études sur le site <http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/>.

[2] La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur a réalisé une classification par secteurs professionnels, afin de permettre une meilleure lisibilité de l'analyse. Les 53 Licences professionnelles bretonnes sont ainsi réparties en 12 secteurs professionnels.

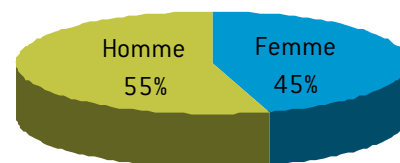
Chapitre I

PRÉSENTATION
DES RÉPONDANTS

I // PROFIL DES RÉPONDANTS

A. VARIABLE SEXE

La population répondante est à majorité masculine : **55% d'hommes** et **45% de femmes**.



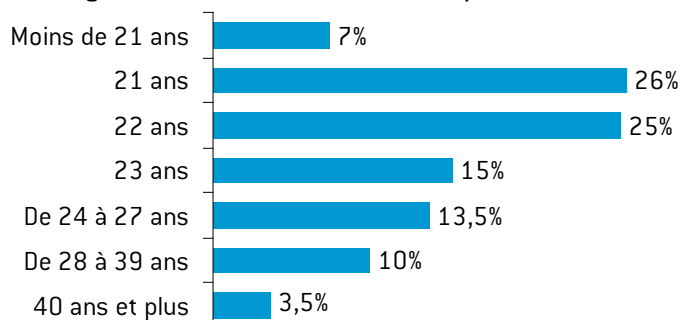
B. ÂGE LORS DE L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

73% avaient moins de 24 ans lors de l'obtention de la Licence professionnelle. Parmi eux, 7% avaient moins de 21 ans. 23,5% étaient âgés de 24 à 39 ans. 3,5% avaient au moins 40 ans. Le plus jeune était âgé de 19 ans. Le plus âgé avait 52 ans.

L'âge médian est de 22 ans.

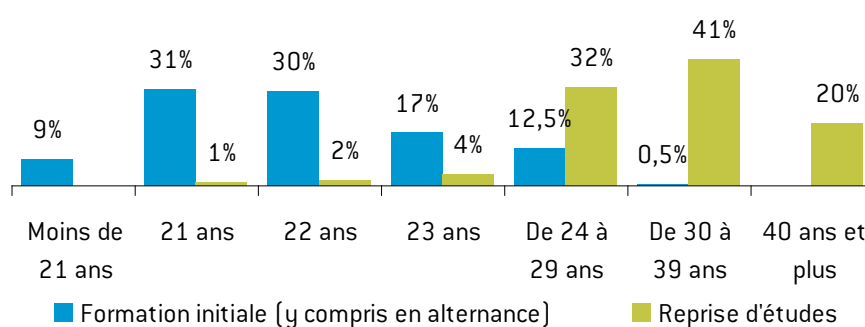
L'âge moyen est de 24 ans.

Âge lors de l'obtention de la Licence professionnelle



→ On observe d'importantes disparités selon le régime d'inscription en Licence professionnelle.

Âge lors de l'obtention de la Licence professionnelle

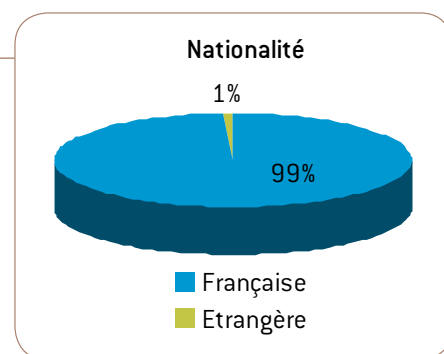


87% des diplômés inscrits en formation initiale (« classique » ou en alternance) avaient moins de 24 ans à l'obtention de la Licence professionnelle. Leur âge médian est de 22 ans.

93% des diplômés en « reprise d'études » étaient âgés de plus de 23 ans. Leur âge médian est de 32 ans.

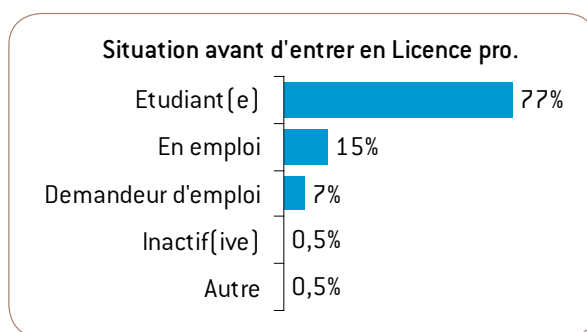
C. NATIONALITÉ

La quasi-totalité des répondants est de nationalité française.
Seules 7 personnes sont de nationalité étrangère (Allemande, Anglaise, Camerounaise, Haïtienne, Marocaine, Péruvienne, Roumaine).



D. SITUATION AVANT D'ENTRER EN LICENCE PROFESSIONNELLE

Avant d'entrer en Licence professionnelle, 77% étaient étudiants.
22% étaient présents sur le marché de l'emploi : 15% exerçaient un emploi et 7% en recherchaient un.



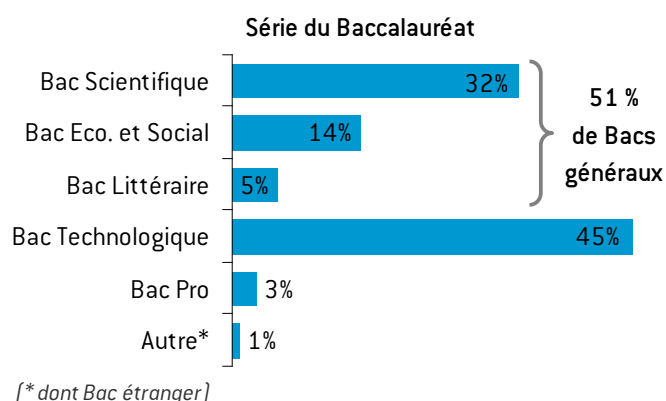
II // PARCOURS D'ÉTUDES JUSQU'À L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

A. DIPLÔME D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE⁽³⁾

1. Série du Bac

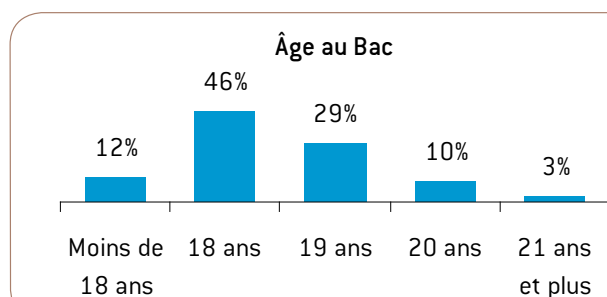
51% sont titulaires d'un **Bac général**. La filière Scientifique est la plus représentée avec 32% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Sociale (14%).

45% sont titulaires d'un **Bac Technologique**. Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STI (24%) ou un Bac STT (15%).



2. Age au Bac

58% ont obtenu leur Bac sans aucun retard (18 ans ou moins) dont 12% avec au moins un an d'avance. 29% ont eu besoin d'une année supplémentaire et ont validé leurs études secondaires à 19 ans.



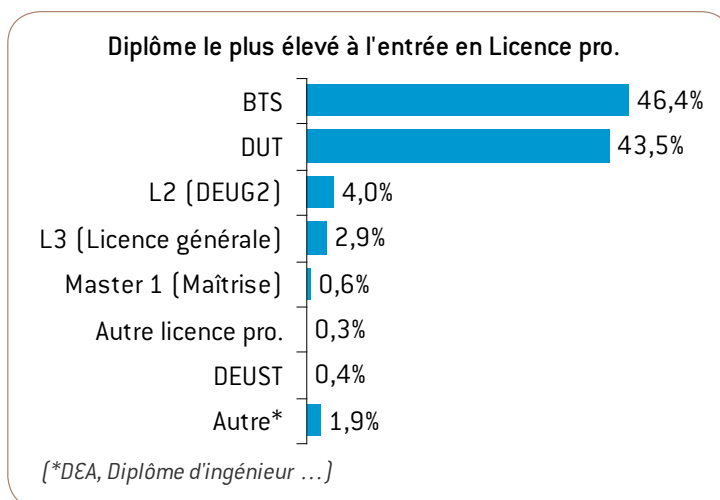
(3) Afin de ne pas biaiser les résultats, nous avons exclu de cette partie les diplômés issus de la formation continue (17,5% de la population globale) dont le parcours est relativement atypique.

Cette partie concerne donc uniquement les diplômés inscrits en Licence professionnelle au titre de la formation initiale (« classique » ou en alternance).

B. DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU AVANT L'ENTRÉE EN LICENCE PROFESSIONNELLE^[4]

Avant d'entrer en Licence professionnelle, **89,9%** des diplômés avaient obtenu **un diplôme professionnalisant** : un BTS (46,4%) ou un DUT (43,5%).

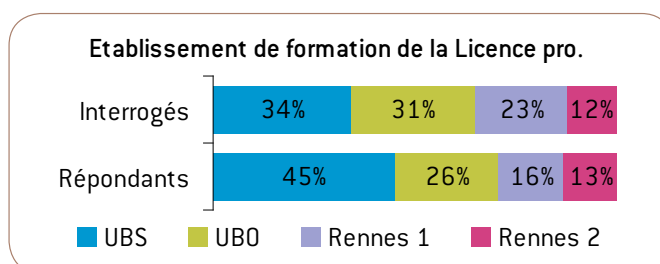
Seuls 4% des diplômés sont entrés en Licence professionnelle après une 2^{ème} année de Licence. 2,9% étaient déjà titulaires d'une Licence générale.



C. LA FORMATION DE LICENCE PROFESSIONNELLE^[5]

1. Etablissement de formation de la Licence professionnelle

45% des répondants ont suivi leur Licence professionnelle à l'UBS, 26% à l'UBO, 16% à l'Université de Rennes 1 et 13% à l'Université Rennes 2.



Si l'on compare ces résultats avec ceux de la population interrogée, on constate que les diplômés de Rennes 1 et de l'UBO sont moins nombreux à avoir répondu au questionnaire. Ils sont donc sous-représentés dans l'échantillon de cette étude.

Parallèlement, les diplômés de l'UBS ont répondu plus massivement à l'enquête et sont donc surreprésentés.

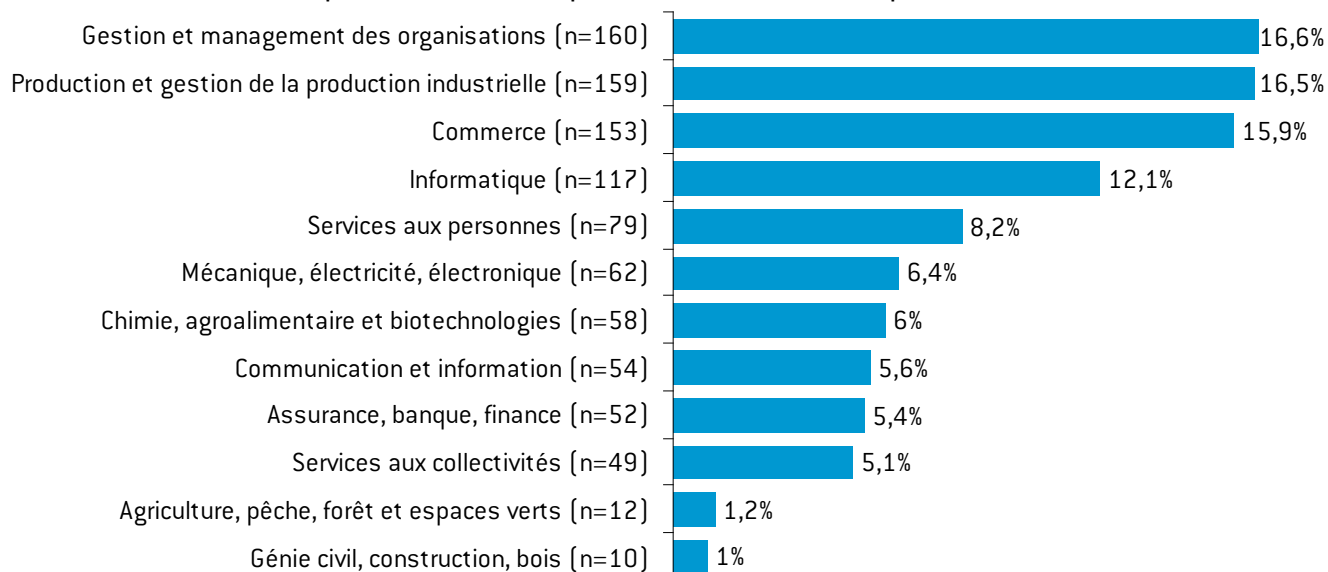
[4] Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en Licence professionnelle au titre de la formation initiale (« classique ou en alternance »).

[5] Cette partie concerne l'ensemble des répondants, qu'ils soient issus de la formation initiale ou de la formation

2. Classement des Licences professionnelles en domaines de formation

Le Ministère a classé les Licences professionnelles en 12 secteurs professionnels^[6]. Dans cette promotion, tous les secteurs sont représentés.

Répartition des Licences pro. en fonction des secteurs professionnels



Près de la moitié de l'effectif total se concentre dans les 3 secteurs professionnels suivants :

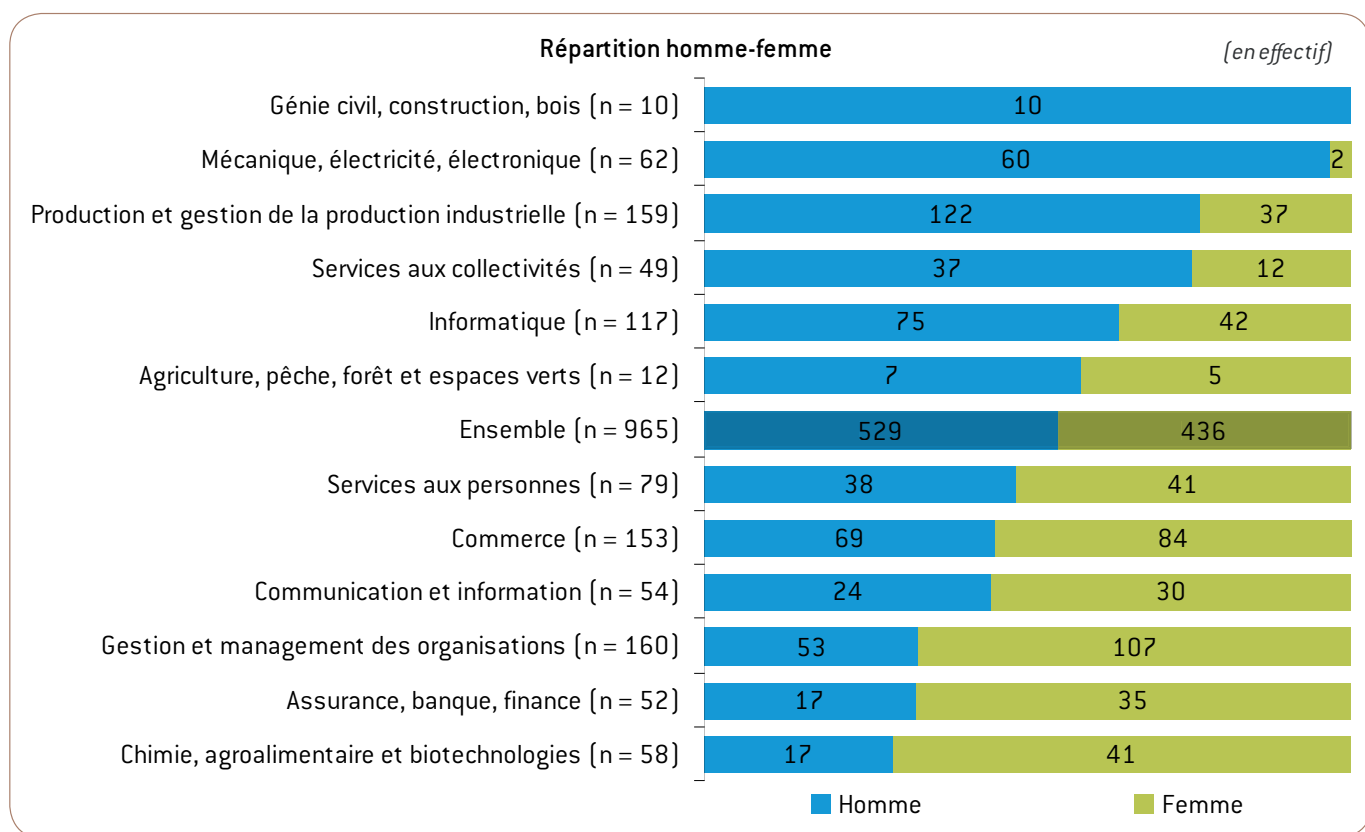
- « Gestion et management des organisations » : 160 individus soit 16,6% des répondants,
- « Production et gestion de la production industrielle » : 159 individus (16,5%),
- « Commerce » : 153 individus (15,9%).

Les secteurs suivants sont les moins importants en terme d'effectifs :

- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » : 12 individus (1,2%),
- « Services aux personnes » : 10 individus (1%).

[6] Nous avons réalisé une fiche technique pour chaque secteur professionnel. Y sont présentés les intitulés de Licence professionnelle ainsi que les principales données de l'étude pour chaque secteur.

→ La répartition homme-femme varie très fortement en fonction des secteurs professionnels.



Les 2 secteurs professionnels suivants sont fortement à dominante masculine :

- « Génie civil, construction, bois » (ce sont tous des hommes mais cela concerne seulement 10 individus),
- « Mécanique, Electricité, Electronique » (97%),
- « Production et gestion de la production industrielle » (77%),
- « Services aux collectivités » (75,5%).

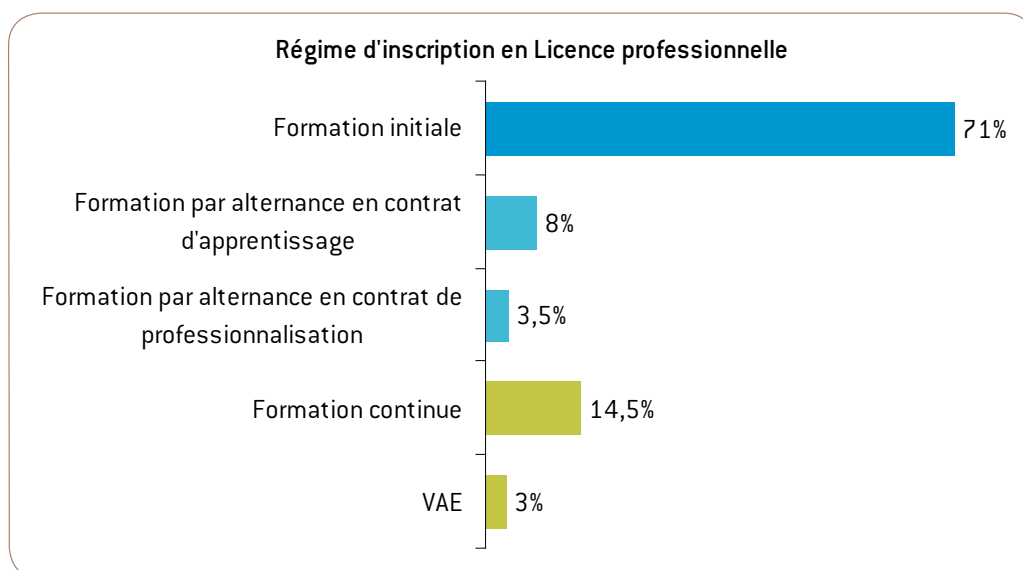
En revanche, les femmes sont largement majoritaires dans les 3 secteurs suivants :

- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (71%),
- « Gestion et management des organisations » (67%),
- « Assurance, banque, finance » (67%).

3. Régime d'inscription en Licence professionnelle

71% ont suivi leur Licence professionnelle au titre de la formation initiale. La formation par alternance concerne 11,5% des diplômés (8% ont signé un contrat d'apprentissage).

14,5% étaient inscrits en formation continue. 3% ont obtenu leur diplôme par le biais de la VAE.



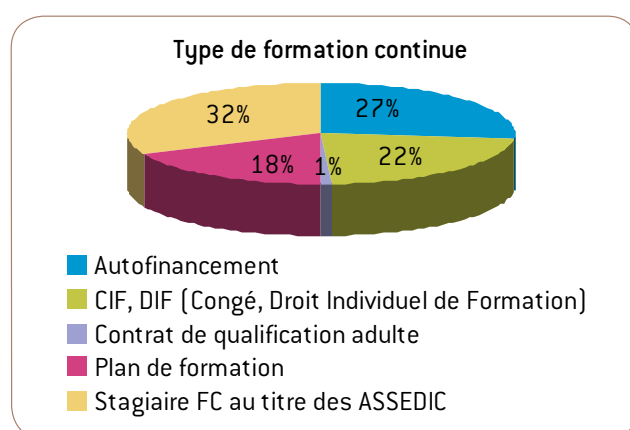
Nous pouvons regrouper les diplômés en 2 catégories :

- 82,5% ont suivi la Licence professionnelle au titre de la formation initiale (par la voie « classique » ou par alternance)
- 17,5% ont repris des études après s'être insérés sur le marché de l'emploi (formation continue et VAE).

Pour 32% des diplômés inscrits en formation continue, la formation de Licence professionnelle a été financée par le biais des ASSEDIC (nouvellement Pôle emploi). 27% ont auto-financé leur formation de Licence professionnelle.

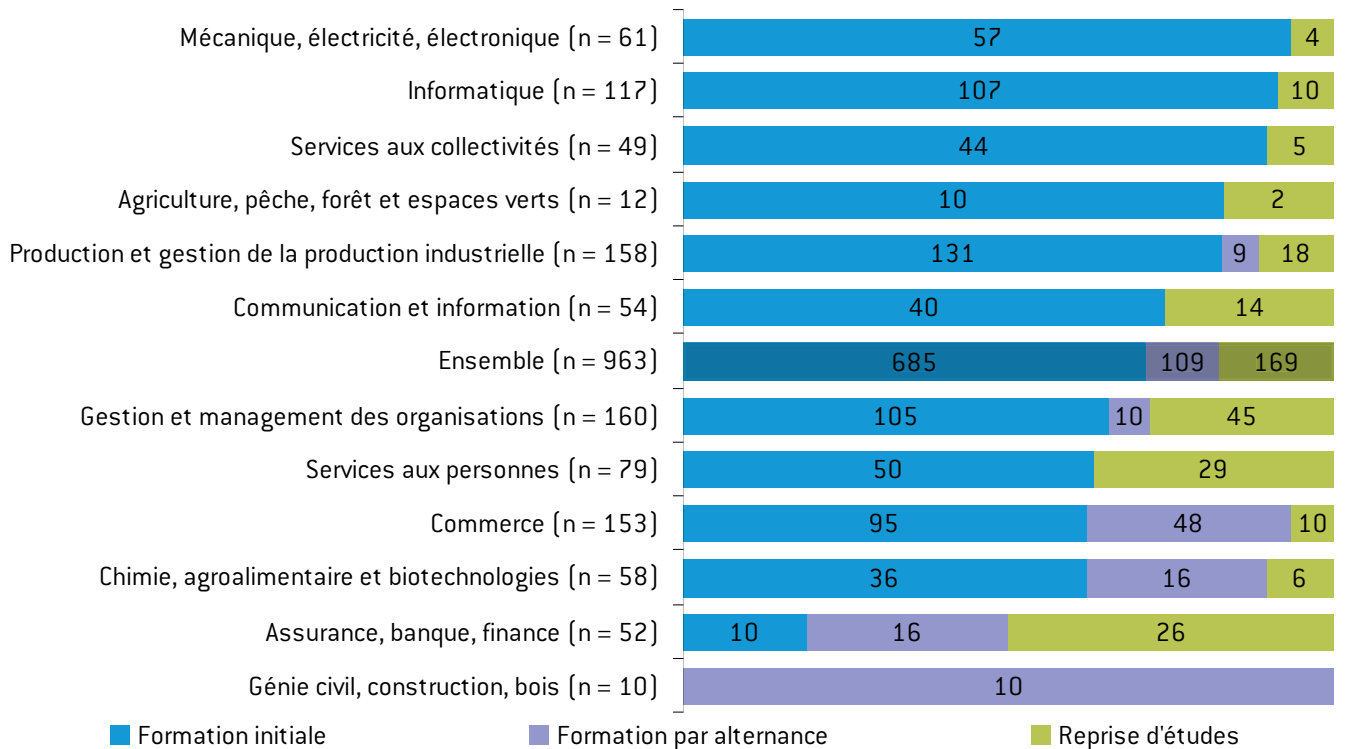
22% des formations ont été prises en charge dans le cadre d'un Droit ou d'un Congé Individuel de Formation.

18% des diplômés ont bénéficié d'un plan de formation.



→ Le régime d'inscription varie fortement en fonction des secteurs professionnels.

Régime d'inscription en Licence professionnelle *(en effectif, 2 non-réponses exclues)*



L'inscription en formation initiale est majoritaire, à l'exception du secteur « Assurance, banque, finance » [19%]. Dans le secteur « Génie civil, Construction, Bois », on ne dénombre aucun diplômés en formation initiale « classique ».

Les formations en alternance sont dispensées uniquement dans les secteurs suivants :

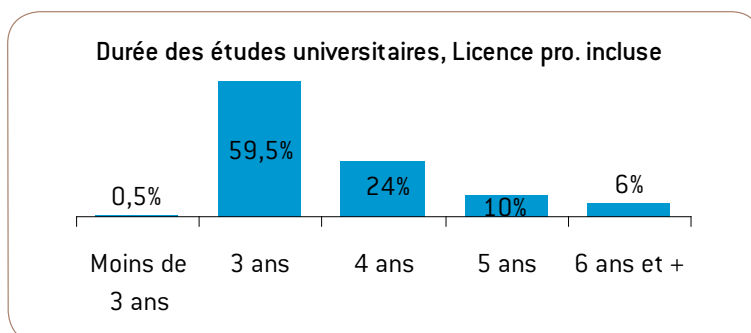
- « Génie civil, Construction, Bois » [100% des diplômés de ce secteur ont suivi leur formation en alternance],
- « Assurance, banque, finance » [31%],
- « Commerce » [31%],
- « Chimie, Agroalimentaire et Biotechnologies » [28%],
- « Gestion et management des organisations » [6%],
- « Production et gestion de la production industrielle » [6%].

4 domaines se distinguent par leur taux élevé d'inscription en reprise d'études :

- « Assurance, banque, finance » [50%],
- « Services aux personnes » [37%],
- « Gestion et management des organisations » [28%],
- « Communication et Information » [26%].

D. DURÉE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES, LICENCE PROFESSIONNELLE INCLUSE^[7]

59,5% ont obtenu leur Licence professionnelle 3 ans après le Baccalauréat. 24% ont eu besoin d'une année d'études supplémentaire.



[7] Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale (« classique ou en alternance »).

Chapitre II

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

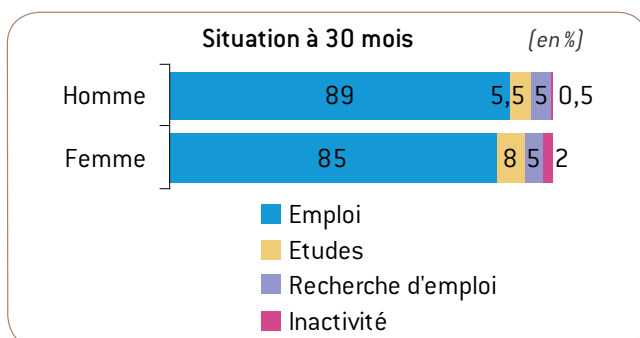
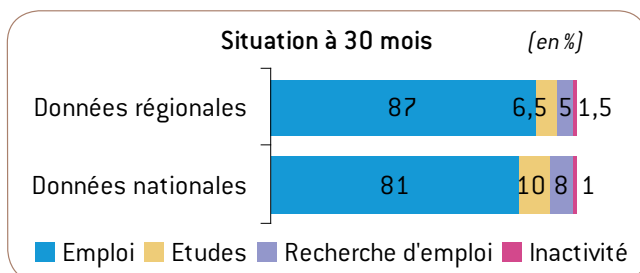
I // SITUATION 30 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

30 mois après l'obtention de leur diplôme, **87%** des diplômés (841 individus) exercent une **activité professionnelle**^[8] (81% sur le national).

6,5% (62 individus) poursuivent des études^[9].

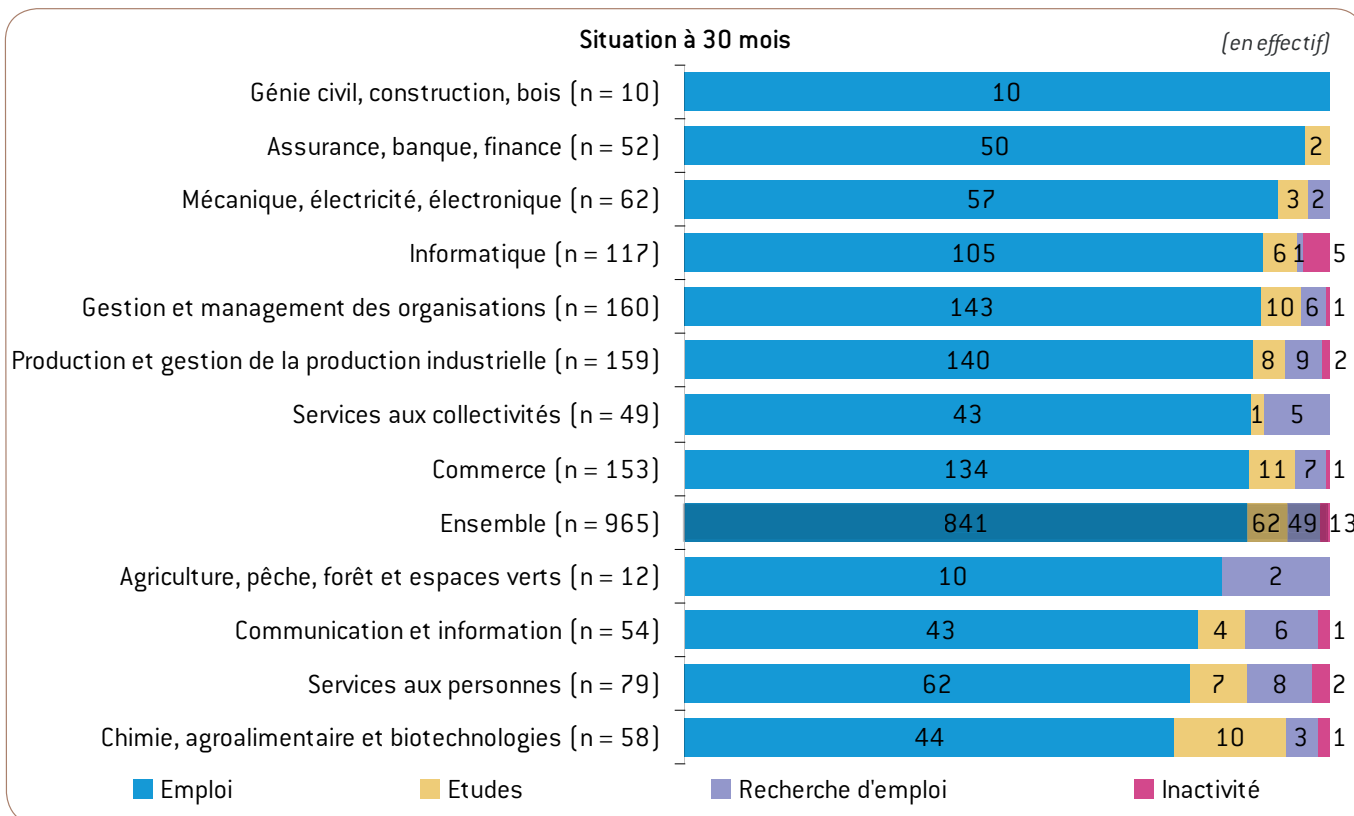
5% (49 individus) sont à la recherche d'un emploi.

→ 89% des hommes exercent un emploi contre 85% des femmes. Les femmes sont légèrement plus nombreuses à poursuivre des études (8% contre 5,5% des hommes).



→ Chez les individus n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle, la part des diplômés en emploi atteint 94% (93% sur le plan national).

→ On observe quelques disparités entre les secteurs professionnels.



[8] Parmi eux, 4 diplômés poursuivent également des études mais l'emploi exercé correspond à leur activité principale.

[9] 18 d'entre eux exercent un emploi en complément de leurs études mais leurs études constituent leur activité principale. Parmi eux, 15 individus ont suivi leur Licence professionnelle par alternance.

Ainsi, plus de 9 diplômés sur 10 exercent un emploi dans les secteurs suivants :

- « Génie civil, construction, bois » {tous les diplômés sont en emploi, toutefois ce secteur compte seulement 10 individus},
- « Assurance, banque, finance » {96%},
- « Mécanique, électricité, électronique » {92%}.

En revanche, le taux d'emploi est inférieur à 80% dans les secteurs suivants :

- « Services aux personnes » {78,5%},
- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » {76%}.

→ Un taux de diplômés en emploi plus élevé chez les individus ayant choisi l'alternance.

En effet, ils sont 91% à exercer un emploi contre 86% chez les diplômés issus de la formation initiale « classique ». D'autre part, la poursuite d'études est plus répandue chez les diplômés de formation initiale « classique » {8% contre 3% pour les diplômés en alternance ou en reprise d'études}.

	Formation initiale «classique»	Formation initiale par alternance	Reprise d'études
Emploi	86%	91%	89,5%
Recherche d'emploi	5%	6%	5%
Etudes	8%	3%	3%
Inactivité	1%		2,5%
Total	100%	100%	100%

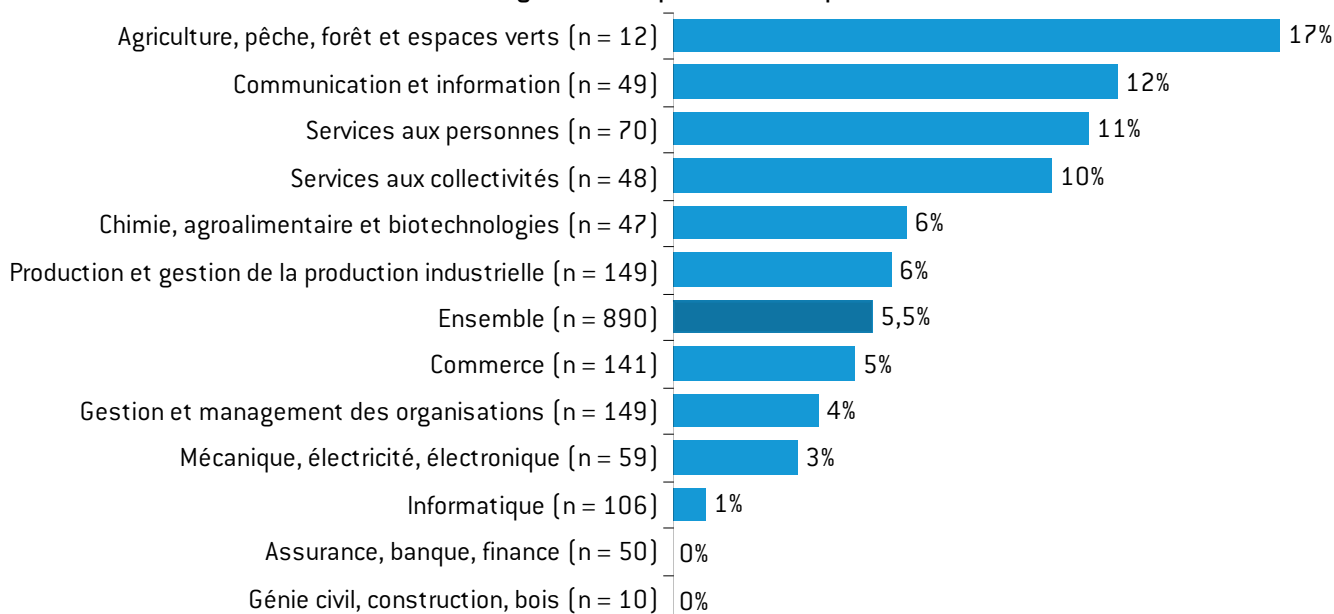
II // TAUX DE CHÔMAGE À 30 MOIS

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, le **taux de chômage** atteint **5,5%** de la population active. Il est de **5%** pour les diplômés n'ayant poursuivi aucune étude après la Licence professionnelle.

→ Il est quasiment identique chez les hommes (5,6%) et les femmes (5,3%).

→ Le taux de chômage varie fortement en fonction des secteurs professionnels.

Taux de chômage 30 mois après la Licence professionnelle



n = nombre de répondants en activité (diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi) 30 mois après la Licence professionnelle

Dans les secteurs suivants, il est très faible, voire inexistant :

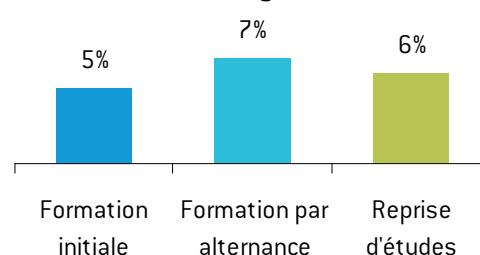
- « Génie civil, construction, bois » (aucun diplômé n'est au chômage, toutefois ce secteur compte seulement 10 individus),
- « Assurance, banque, finance » (le taux de chômage est inexistant),
- « Informatique » (1%).

En revanche, il est supérieur ou égal à 10% dans les secteurs suivants :

- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (17%, mais cela concerne seulement 2 individus),
- « Communication et information » (12%),
- « Services aux personnes » (11%),
- « Services aux collectivités » (10%).

→ On observe peu de disparités selon le régime d'inscription en Licence professionnelle. Le taux de chômage est de 5% chez les diplômés issus de la formation initiale classique. Il atteint 7% pour les individus ayant suivi leur formation par alternance et s'élève à 6% pour ceux inscrits en formation continue ou en VAE.

Taux de chômage à 30 mois



[10] Taux de chômage = nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

Chapitre III

LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

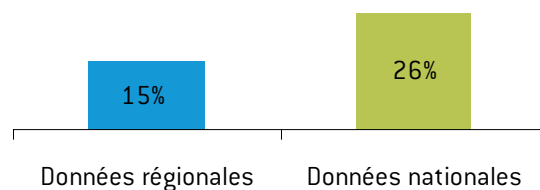
15% des répondants (148 individus) ont poursuivi ou repris des études après la Licence professionnelle (contre 26% sur le plan national).

→ Le taux de poursuite d'études est plus élevé chez les femmes (17% contre 14% pour les hommes).

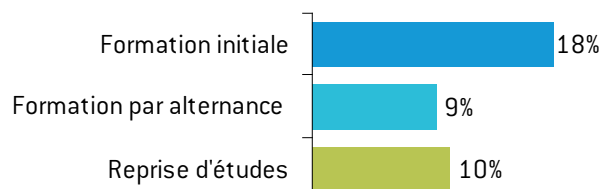
→ Le taux de poursuite d'études varie selon la variable « régime d'inscription en Licence professionnelle ». En effet, 18% des diplômés issus de formation initiale « classique » ont suivi au moins une année d'études après l'obtention de la Licence professionnelle. Le taux de poursuite d'études chute à 9% chez les diplômés ayant opté pour une formation en alternance. Il est d'ailleurs légèrement moins élevé que celui des diplômés en reprise d'études (10%).

→ On observe peu de disparités en fonction des secteurs professionnels. Le taux de poursuite d'études est compris entre 13 et 17%, à l'exception des 5 domaines suivants.

Taux de poursuite d'études après la Licence pro.

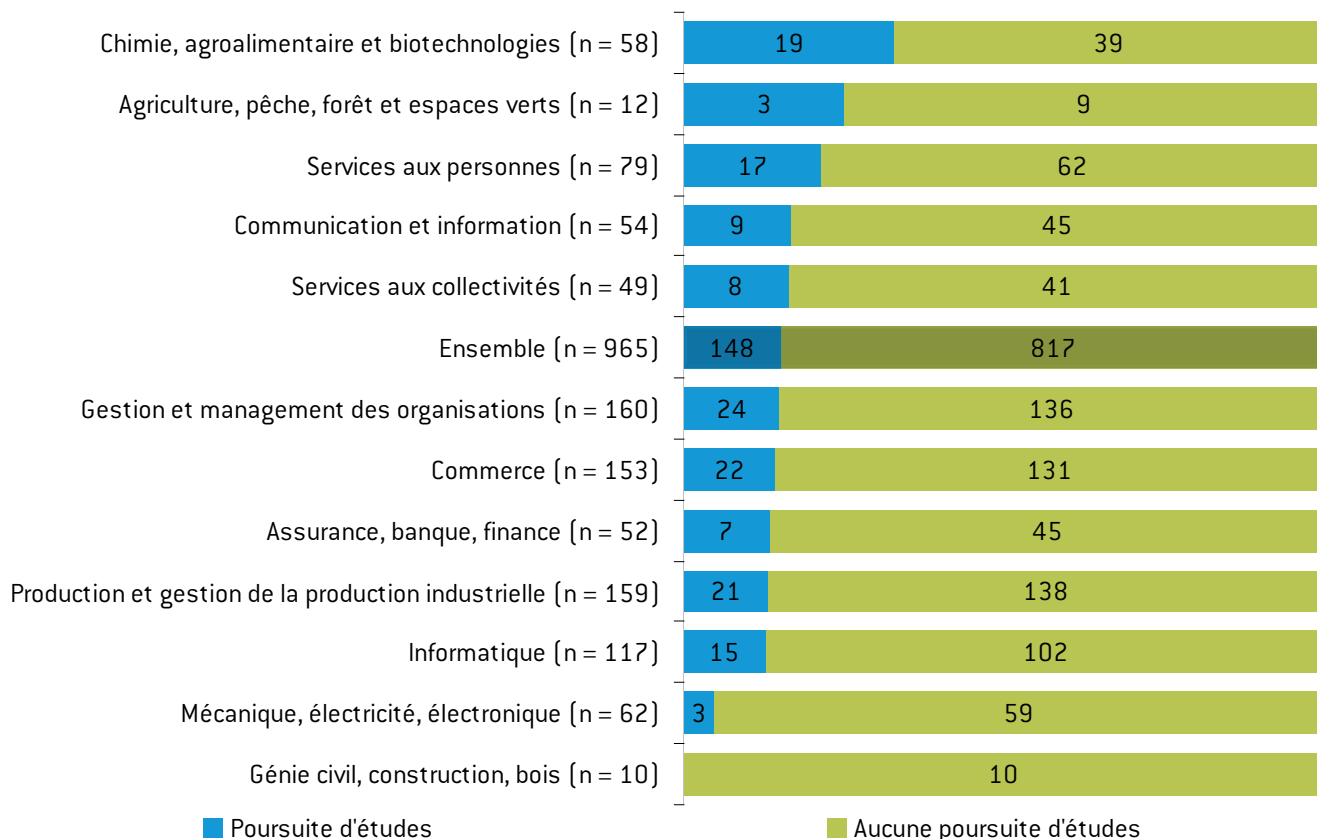


Taux de poursuite d'études après la Licence pro.



Poursuite d'études après la Licence professionnelle

(en effectif)



En effet, la poursuite d'études concerne au moins 2 diplômés sur 10 dans les domaines :

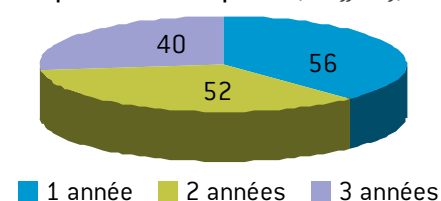
- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (33%),
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (25%, seulement 3 individus concernés),
- « Services aux personnes » (21,5%).

A l'inverse, le taux de poursuite d'études est faible dans le secteur « Mécanique, électricité, électronique » (5%). La poursuite d'études est inexistante dans le domaine « Génie civil, construction, bois » mais ce secteur compte seulement 10 individus.

Sur les 148 individus ayant poursuivi des études après la Licence professionnelle :

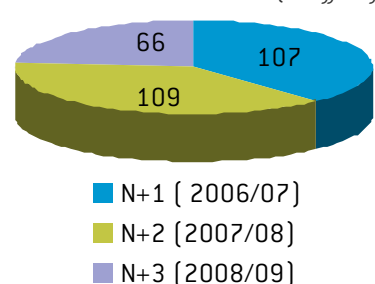
- 56 individus (44%) ont suivi une seule année d'études (l'année N + 1, N + 2 ou N + 3).
- 52 (36%) ont poursuivi 2 années (N + 1 et N + 2 ou N + 1 et N + 3 ou N + 2 et N + 3).
- 40 ont suivi 3 ans d'études (de N + 1 à N + 3).

Nombre d'années d'études poursuivies après la Licence pro. (en effectif)



- 107 individus ont poursuivi des études en 2006-2007 (N + 1), c'est-à-dire l'année suivant l'obtention de la Licence professionnelle.
 - 109 individus ont poursuivi des études en 2007-2008 (N + 2).
- En 2008-2009 (N + 3), le nombre de diplômés en poursuite d'études est nettement plus faible (66 individus).

Répartition des individus par année d'études (en effectif)



Vous retrouverez en annexe 1 un schéma présentant les différents types de poursuite d'études et en annexe 2 les intitulés d'études pour chaque année universitaire.

Concernant l'année N + 1, 85 étudiants (79%) ont validé leur année d'études.

Pour l'année 2007-2008, nous ne sommes pas en mesure de fournir le taux de réussite pour cette année. En effet, sur les 109 diplômés, en poursuite d'études en 2007-2008, 29 individus ne connaissaient pas leurs résultats à cette formation.

	Bilan des années d'études	
	Année 2006-2007 (N + 1)	Année 2007-2008 (N + 2)
Réussite	85	68
Echec	15	3
En attente des résultats		29
Non réponse	7	9
Total (en effectif)	107	109

Chapitre IV

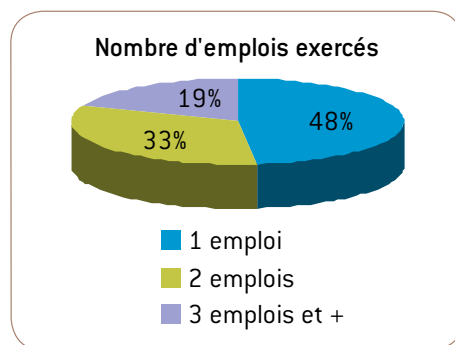
SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

Les informations traitées dans cette partie portent sur les diplômés exerçant un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle (841 individus, soit 87% de notre effectif global).

Afin de décrire plus fidèlement la situation professionnelle, les résultats sont présentés distinctement pour les diplômés issus de la formation initiale, ceux inscrits en alternance et pour les diplômés ayant suivi leur Licence professionnelle dans le cadre de la reprise d'études. Compte tenu des effectifs plus faibles pour les individus en reprise d'études (169 individus) et ceux ayant choisi l'alternance (109 diplômés), les résultats les concernant sont présentés uniquement à titre d'information.

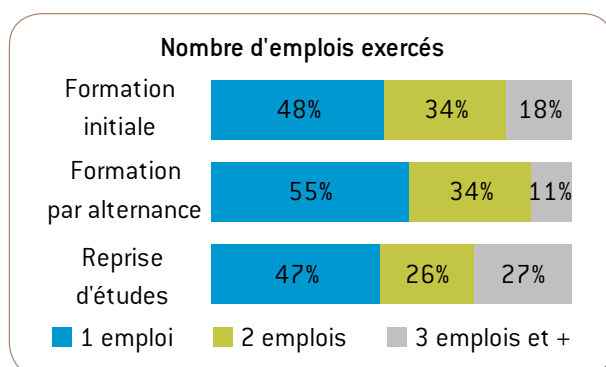
I // NOMBRE D'EMPLOIS OCCUPÉS DEPUIS L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

48% des diplômés ont occupé **un seul emploi depuis l'obtention de la Licence professionnelle**.

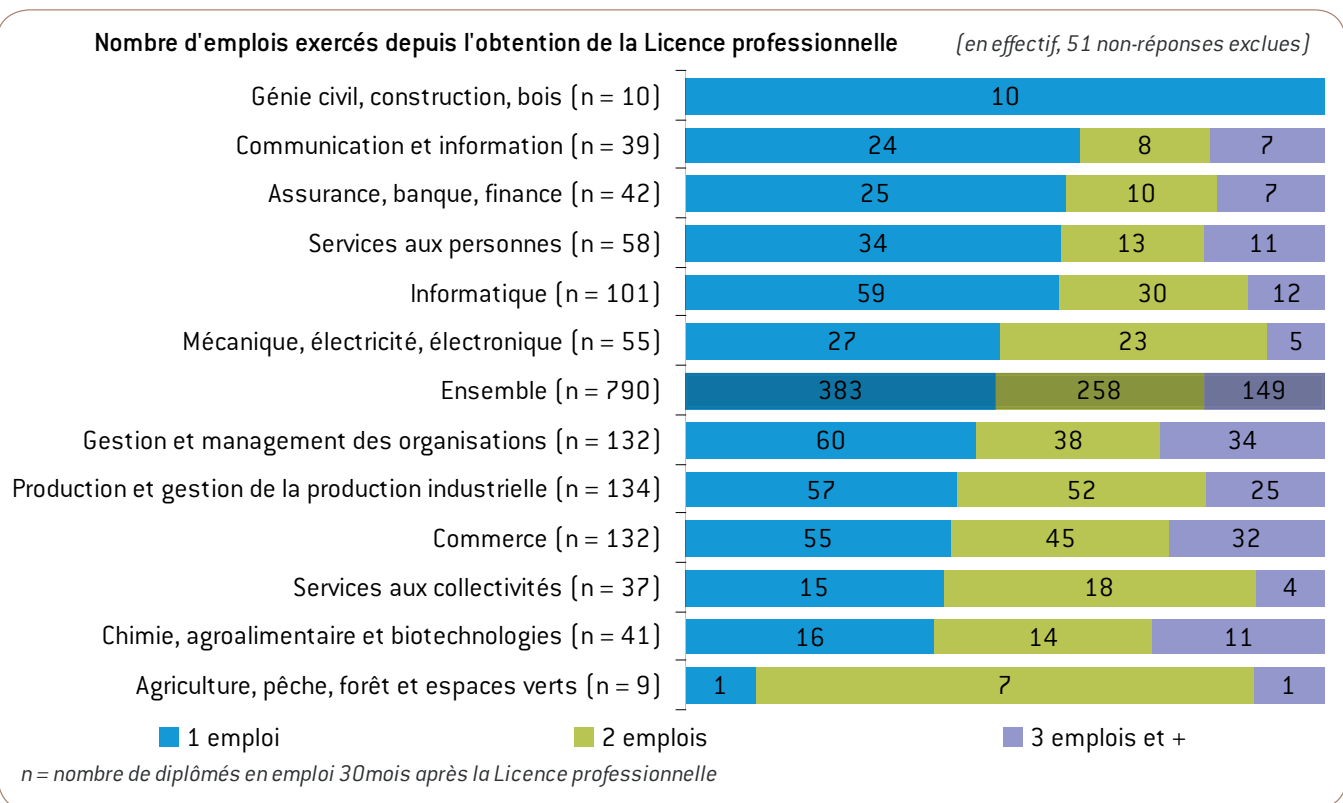


→ Une mobilité légèrement plus réduite chez les diplômés issus de l'alternance...

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, 55% des diplômés ayant fait le choix de l'alternance exercent toujours leur 1^{er} emploi. Pour 65% d'entre eux, l'emploi exercé a été obtenu grâce aux contacts établis pendant la Licence professionnelle (stages, contrats salariés...).



→ Le nombre d'emplois exercés diffère en fonction des secteurs professionnels.



Dans les 3 secteurs suivants, au moins 60% des diplômés exercent toujours leur premier emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle :

- « Génie civil, Construction, Bois » (100% mais seulement 10 individus concernés),
- « Communication et information » (62%),
- « Assurance, banque, finance » (60%).

Les jeunes diplômés les plus mobiles ont suivi une Licence professionnelle dans les secteurs suivants « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (89%) et « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (61%).

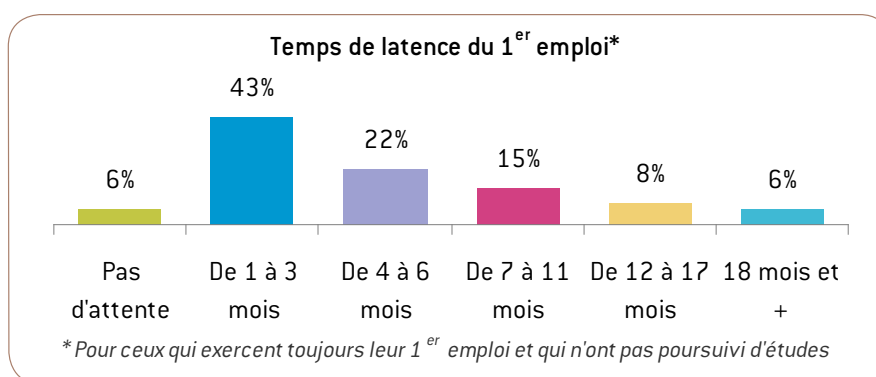
II // MODALITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

A. TEMPS DE LATENCE DU PREMIER EMPLOI^[11]

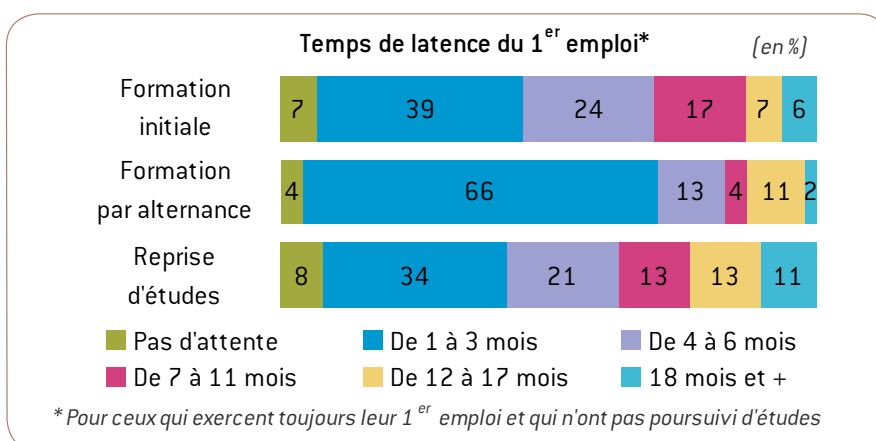
La durée d'accès au 1^{er} emploi est calculée uniquement pour les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête et qui n'ont poursuivi aucune étude après l'obtention de la Licence professionnelle.

Nous avons exclu de ce calcul sur le temps de latence du 1^{er} emploi les individus qui travaillaient avant la formation de Licence professionnelle et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme.

Près de la moitié des diplômés (49%) ont trouvé leur 1^{er} emploi **dans les 3 mois** qui ont suivi l'obtention de la Licence professionnelle^[12].



→ Le temps d'accès au 1^{er} emploi est plus court pour les diplômés issus de la formation en alternance.



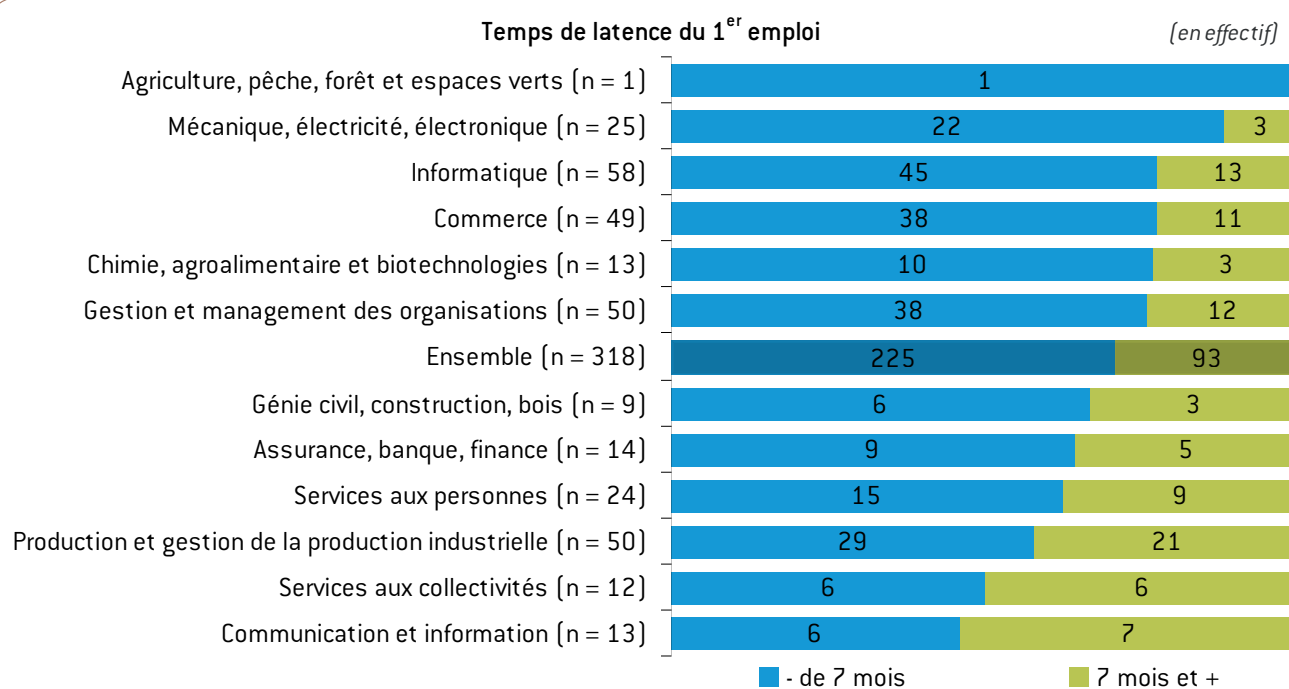
En effet, 70% d'entre eux l'ont trouvé en moins de 4 mois. Ceci est à mettre en lien avec le mode d'accès au 1^{er} emploi, chapitre développé ci-dessous.

46% des diplômés issus de la formation initiale ont trouvé leur 1^{er} emploi dans les 3 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme contre 42% des diplômés inscrits en formation continue.

[11] Le temps de latence équivaut donc à la différence entre la date d'obtention de la Licence professionnelle et la date de recrutement.

[12] 48 % d'entre eux ont accédé à leur 1^{er} emploi suite aux contacts obtenus pendant la Licence professionnelle (stage, contrat salarié...).

→ Des disparités s'observent entre les secteurs professionnels. Toutefois, les effectifs étant faibles, les résultats suivants sont présentés uniquement à titre d'information.



n = nombre de diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi et n'ayant pas poursuivi d'études

A titre d'exemple, dans le domaine « Mécanique, électricité, électronique », 22 individus sur les 25 répondants (88%) ont trouvé leur 1^{er} emploi dans les 6 mois qui ont suivi l'obtention de la Licence professionnelle. A l'inverse, dans le secteur « Communication et information », seuls 6 diplômés sur 13 (46%) ont accédé à leur 1^{er} emploi en moins de 7 mois.

B. MODALITÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Les **annonces via des sites Internet d'emploi** [17,7%] et les **contacts établis pendant la Licence professionnelle** [17,2%] sont les principaux moyens d'accéder à l'emploi exercé à 30 mois. Arrivent ensuite l'envoi de candidatures spontanées [14,8%] et les relations personnelles [14,7%].

Notons également le faible taux de diplômés ayant trouvé leur emploi grâce à l'ANPE ou l'APEC [5%].

Modalités d'accès à l'emploi exercé à 30 mois	
Grâce aux annonces via des sites Internet d'emploi	17,7%
Grâce aux contacts pendant la Licence pro. (stages, contrats salariés...)	17,2%
Suite à une candidature spontanée	14,8%
Grâce à des relations personnelles	14,7%
Autre*	10,5%
Suite à une mission d'intérim	7,9%
Par l'ANPE ou l'APEC	5%
Grâce aux petites annonces dans la presse	4,5%
Suite au dépôt de votre CV sur Internet	2,1%
Suite à un concours de la fonction publique	1,9%
Grâce à la rubrique recrutement de sites Internet d'entreprise	1,9%
Suite à la création de votre entreprise	1,8%
Total *principalement à la suite d'un emploi dans la structure, cabinet de recrutement, centre de gestion, contacts pendant les autres formations...	100%

→ Les modalités d'accès à l'emploi exercé à 30 mois varient selon qu'il s'agisse du 1^{er} emploi ou des emplois suivants.

	Il s'agit du 1 ^{er} emploi	Il ne s'agit pas du 1 ^{er} emploi
Grâce aux contacts pendant la Licence pro. (stages, contrats salariés...)	27,4%	8%
Grâce aux annonces via des sites Internet d'emploi	13,5%	22%
Grâce à des relations personnelles	13,2%	16,2%
Suite à une candidature spontanée	12,5%	16,7%
Autre	12%	8,7%
Suite à une mission d'intérim	6%	9,8%
Par l'ANPE ou l'APEC	4%	6,2%
Grâce aux petites annonces dans la presse	3,7%	4,8%
Suite à un concours de la fonction publique	2,7%	1,4%
Grâce à la rubrique recrutement de sites Internet d'entreprise	2%	2,1%
Suite à la création de votre entreprise	1,7%	1,6%
Suite au dépôt de votre CV sur Internet	1,2%	2,5%
Total	100%	100%

- Concernant le 1^{er} emploi : les contacts établis pendant la Licence professionnelle [27,4%], les annonces via les sites Internet d'emploi [13,5%], les relations personnelles [13,2%] et l'envoi d'une candidature spontanée [12,5%] sont les principaux moyens d'accès au 1^{er} poste.

- Pour les emplois suivants : les annonces via les sites Internet d'emploi [22%] arrivent en tête des moyens d'accès à l'emploi. Arrivent ensuite l'envoi de candidatures spontanées [16,7%] et les relations personnelles [16,2%].

→ On observe des disparités en fonction du régime d'inscription.

	Formation initiale «classique»	Formation initiale par alternance	Formation continue / VAE
Grâce aux annonces via des sites Internet d'emploi	20,8%	10,1%	10,3%
Grâce aux contacts pendant la Licence pro. (stages, contrats salariés...)	16,2%	35,4%	9,7%
Suite à une candidature spontanée	13,8%	22,2%	14,2%
Grâce à des relations personnelles	14,8%	10,1%	16,8%
Autre	9,5%	6,1%	16,8%
Suite à une mission d'intérim	9,4%	3%	5,1%
Par l'ANPE ou l'APEC	4,6%	2%	8,4%
Grâce aux petites annonces dans la presse	4,4%	6,1%	3,9%
Suite au dépôt de votre CV sur Internet	1,6%	3%	3,9%
Suite à un concours de la fonction publique	1,6%		4,5%
Grâce à la rubrique recrutement de sites Internet d'entreprise	2%	2%	1,9%
Suite à la création de votre entreprise	1,3%		4,5%
Total	100%	100%	100%

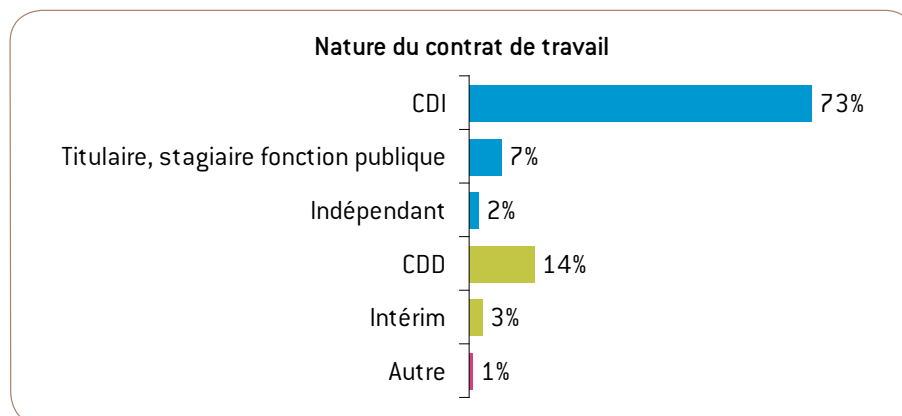
- Pour les diplômés inscrits en formation initiale « classique », les annonces publiées sur les sites Internet d'emploi (20,8%) et les contacts établis pendant la Licence professionnelle (16,2%) arrivent en tête des moyens utilisés.
- Pour les diplômés issus de la formation en alternance, les contacts établis pendant la Licence professionnelle (35,4%) et l'envoi d'une candidature spontanée (22,2%) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle.
- 16,8% des diplômés inscrits en Licence professionnelle dans le cadre de la reprise d'études ont trouvé leur emploi grâce à leurs relations personnelles. 16,8% ont accédé à leur emploi par le biais d'un autre moyen : il s'agit le plus souvent d'individus occupant déjà un emploi avant la Licence professionnelle (14%). Arrive ensuite l'envoi de candidatures spontanées (14,2%).

III // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

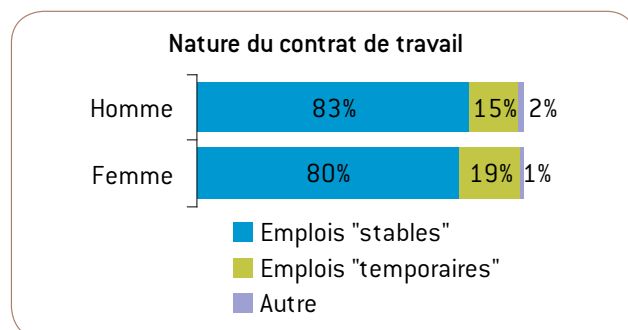
A. NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

82% des diplômés occupent un emploi « stable »^[13] : 73% sont en CDI, 7% sont titulaires de la fonction publique. 2% sont indépendants.

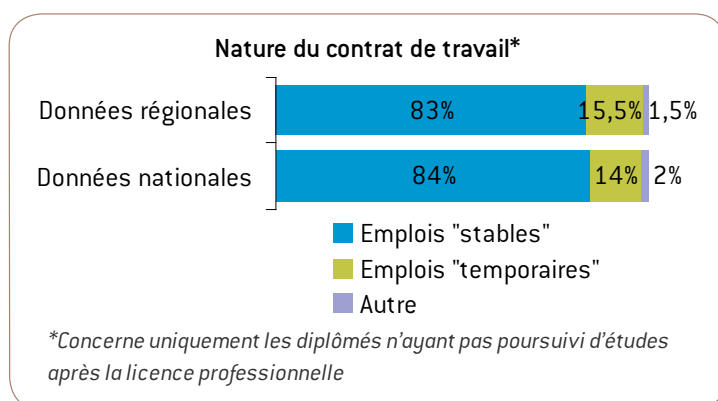
17% ont signé un contrat « temporaire »^[14] : CDD (14%), Intérim (3%).



→ La part des emplois « temporaires » est légèrement plus élevée chez les femmes : 19% contre 15% chez les hommes.



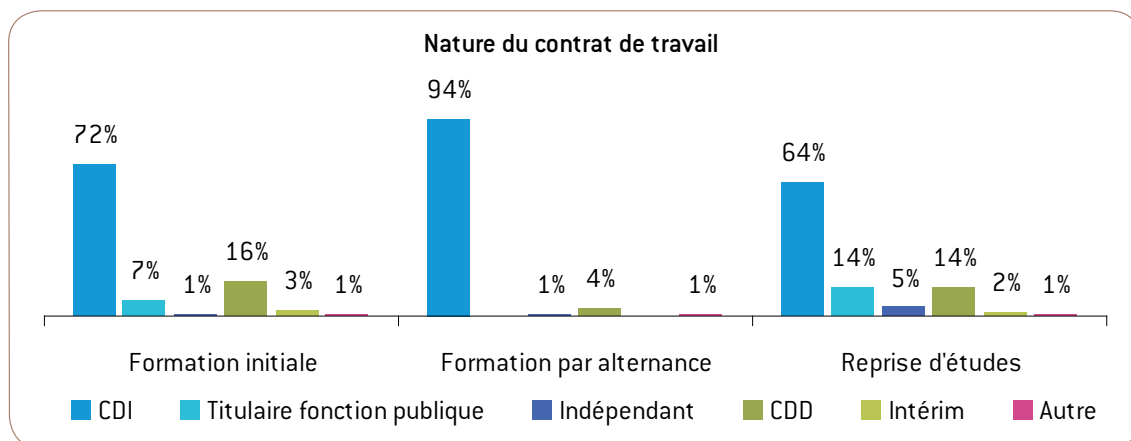
→ Le taux d'emploi « stable » s'élève à 83% pour les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention de la Licence professionnelle. Ces résultats sont relativement identiques à la moyenne nationale (84%).



[13] Sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

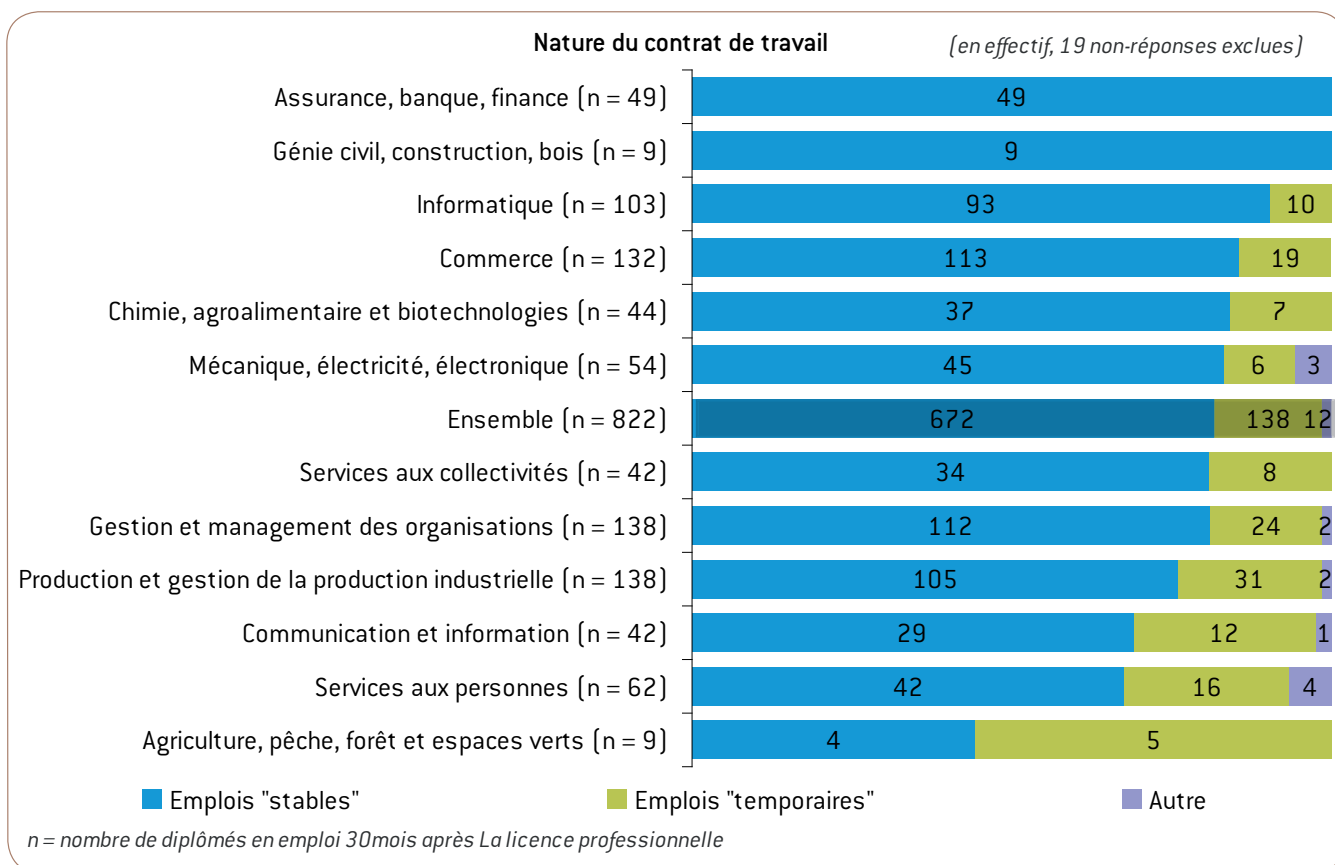
[14] Sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

→ On relève des disparités en fonction du régime d'inscription.



Chez les diplômés ayant choisi l'alternance, le taux d'emploi « stable » est nettement plus élevé : 95% contre 80% pour la formation initiale classique et 83% pour les diplômés en reprise d'études.

→ La nature du contrat de travail diffère nettement selon le secteur de la Licence professionnelle.



Dans les 4 domaines suivants, plus de 85% des diplômés occupent un emploi « stable »^[15] :

- « Assurance, banque, finance » { 100% },
- « Génie civil, Construction, Bois » { 100% mais seulement 9 individus concernés },
- « Informatique » { 90% },
- « Commerce » { 86% }.

[15] Sont regroupés dans les emplois « stables » les emplois en CDI, titulaires de la fonction publique ainsi que les emplois « indépendants ».

A l'inverse, les emplois « temporaires »^[16] concernent plus d'1 diplômé sur 4 dans les domaines suivants :

- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (56% mais seulement 5 individus concernés),
- « Communication et Information » (29%),
- « Services aux personnes » (26%).

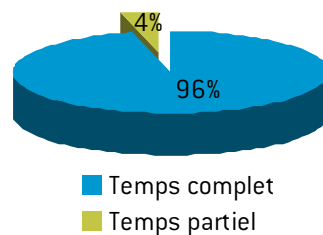
Alors que sur l'ensemble des Licences professionnelles, les emplois d'indépendants concernent seulement 2% des diplômés, ce type d'emploi est surreprésenté dans les secteurs « Communication et Information » (9,5%) et « Gestion et management des organisations » (4%).

B. DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

96% des diplômés travaillent à **temps complet**.

4% ont un contrat à **temps partiel** (30 individus).

Durée du temps de travail



La quotité médiane hebdomadaire correspond à 70%. Les emplois à temps partiel se répartissent de la façon suivante :

- Inférieur à 50 % : 4 individus,
- Egal à 50% : 8 individus,
- Supérieur à 50 % : 15 individus,
- Non-réponse : 4 individus.

→ La durée du temps de travail diffère selon la variable « sexe ».

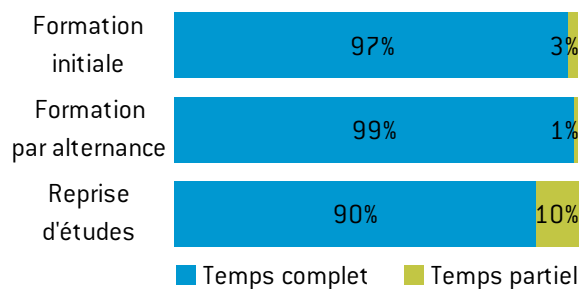
En effet, seuls 2% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 6%.

Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, 71% sont exercés par une femme.

→ On observe des disparités en fonction du régime d'inscription en Licence professionnelle.

3% des diplômés inscrits en formation initiale « classique » travaillent à temps partiel. Ce taux atteint 10% chez les diplômés ayant repris des études. En revanche, le travail à temps partiel concerne seulement 1% des diplômés ayant choisi l'alternance.

Durée du temps de travail



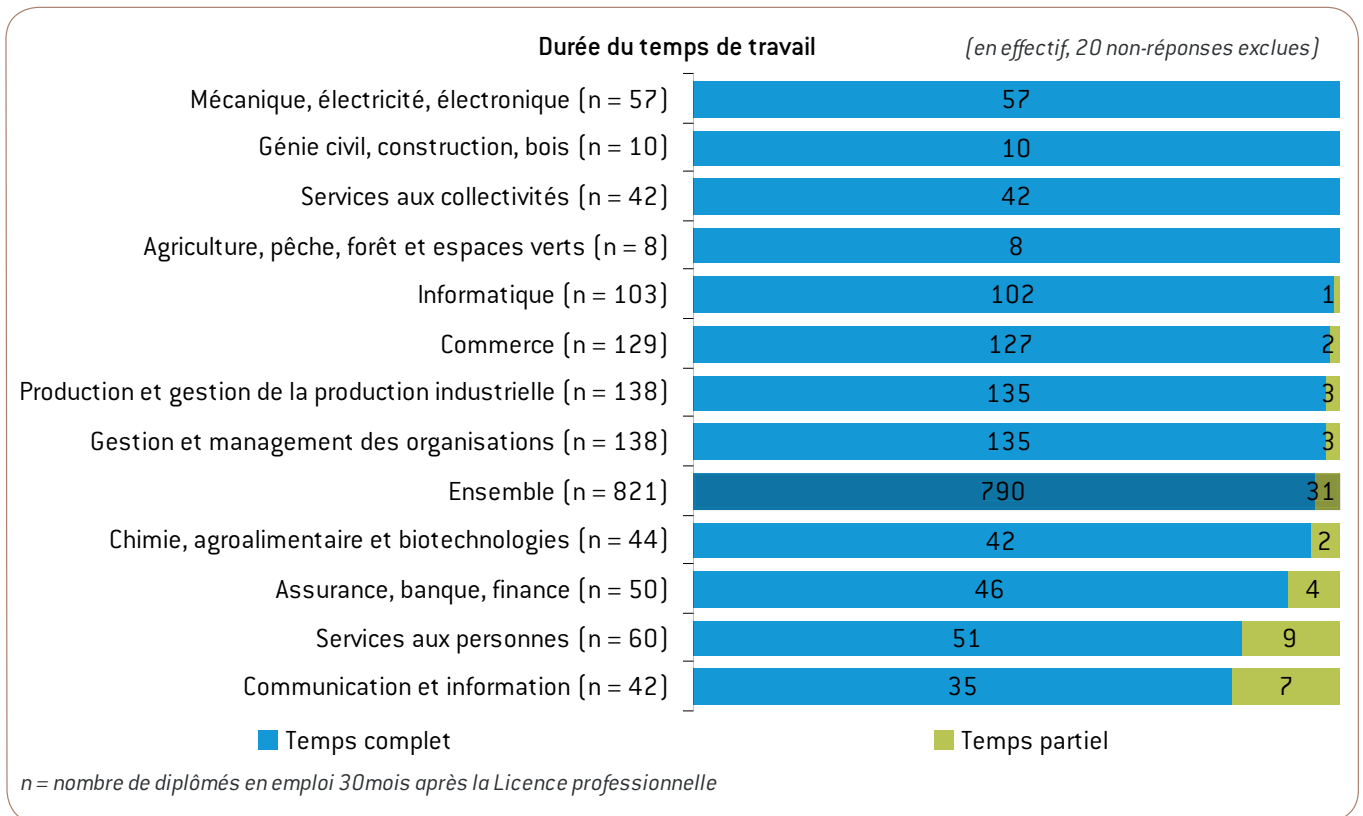
[16] Les emplois « temporaires » regroupent les emplois en CDD, contractuels de la fonction publique et les emplois intérimaires.

→ La durée du temps de travail varie en fonction des secteurs professionnels.

Dans les domaines « Mécanique, électricité, électronique », « Génie civil, Construction, Bois », « Services aux collectivités » et « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts », tous les diplômés travaillent à temps complet.

Par contre, le taux d'emploi à temps partiel est largement supérieur à la moyenne (4%) dans les secteurs suivants :

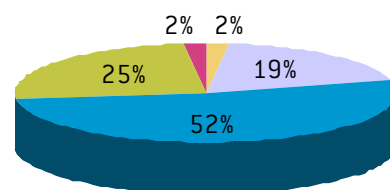
- « Communication et Information » (17%),
- « Services aux personnes » (15%).



C. CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (CSP)

52% des diplômés appartiennent à la **CSP « professions intermédiaires »**. 25% sont « employés ». 19% accèdent au statut « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

Catégories socioprofessionnelles



■ Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
 ■ Cadres supérieurs et professions libérales
 ■ Professions intermédiaires
 ■ Employés
 ■ Ouvriers

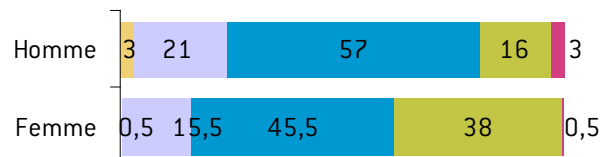
→ Les différences de statut persistent entre les hommes et les femmes.

21% des hommes ont le statut « cadre » contre 15,5% des femmes.

Les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste d'employé (38% contre 16% des hommes).

Ainsi, 63% des postes d'employé sont occupés par une femme.

Catégories socioprofessionnelles (en %)

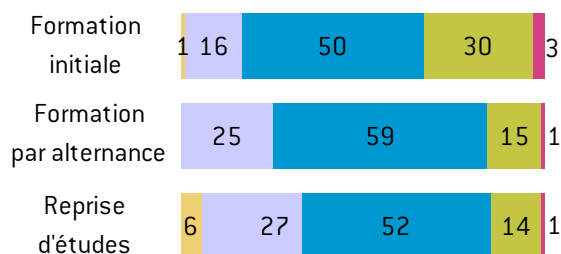


■ Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
 ■ Cadres supérieurs et professions libérales
 ■ Professions intermédiaires
 ■ Employés
 ■ Ouvriers

→ On observe des disparités en fonction du régime d'inscription en Licence professionnelle.

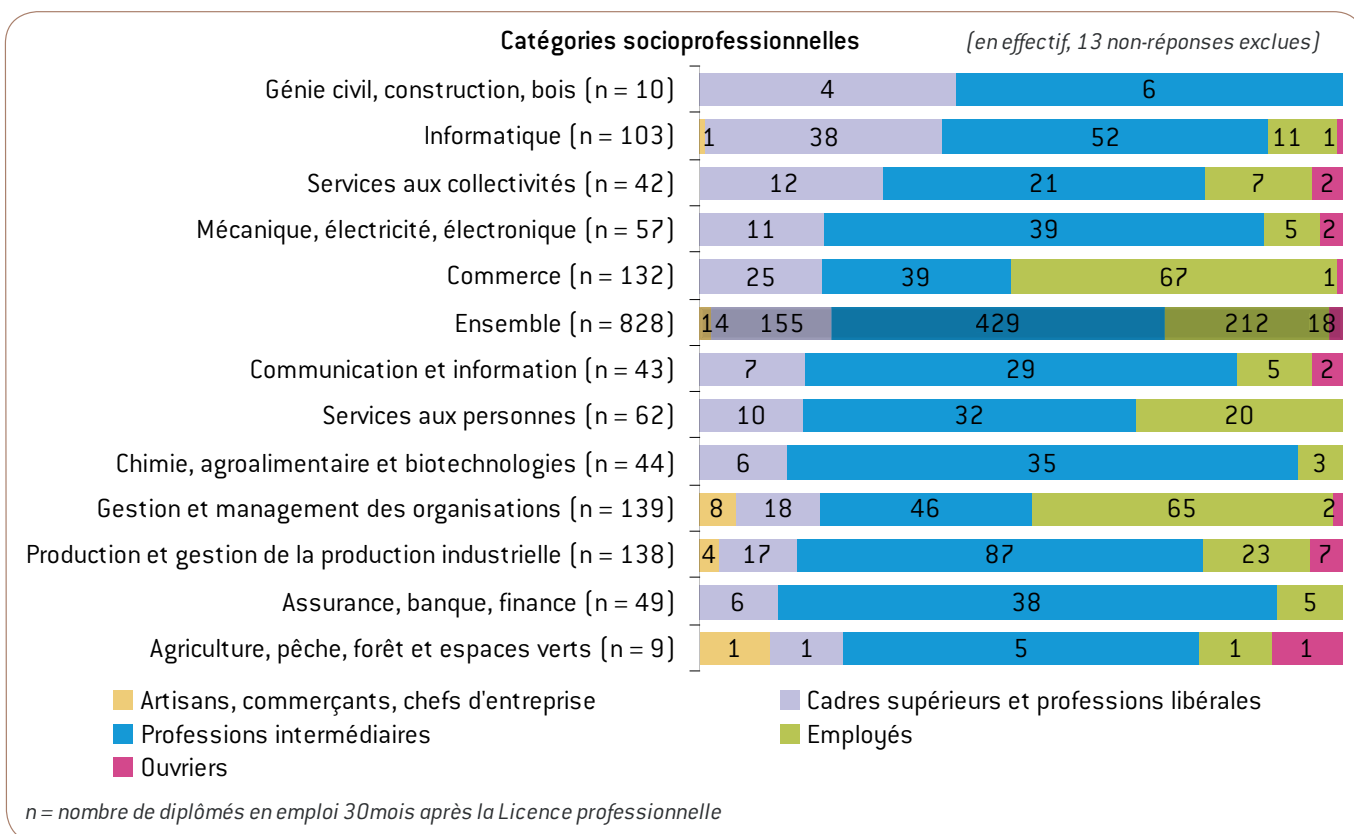
En effet, l'accès au statut « cadre » est plus fréquent chez les individus ayant repris des études (27%) et chez ceux issus de la formation en alternance (25%). Ce taux est plus faible (16%) pour les diplômés de formation initiale « classique ». Le taux d'« employés » est nettement plus élevé chez ces derniers : 30% contre 15% pour les diplômés issus de l'alternance et 14% pour ceux inscrits en formation post-initiale.

Catégories socioprofessionnelles (en %)



■ Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
 ■ Cadres supérieurs et professions libérales
 ■ Professions intermédiaires
 ■ Employés
 ■ Ouvriers

→ On observe des disparités importantes en fonction des secteurs professionnels.



Le taux d'emploi « cadre » est plus élevé dans les domaines :

- « Génie civil, Construction, Bois » [40% mais concerne seulement 6 individus],
- « Informatique » [37%],
- « Services aux collectivités » [29%].

Plus de 2 diplômés sur 3 occupent un emploi de « profession intermédiaire » dans les secteurs suivants :

- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » [79,5%],
- « Assurance, banque, finance » [78%],
- « Mécanique, électricité, électronique » [68%],
- « Communication et Information » [67%].

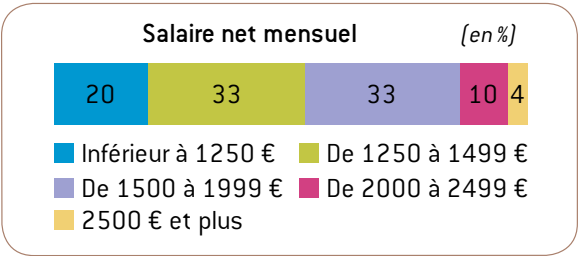
Les emplois de « professions intermédiaires » sont majoritaires à l'exception des 2 domaines « Gestion et management des organisations » [33%] et « Commerce » [29,5%]. Dans ces 2 secteurs, la part des emplois de type « employé » ou « ouvrier » est nettement supérieure à la moyenne [28%] :

- « Commerce » [51,5%],
- « Gestion et management des organisations » [48%].

D. SALAIRE NET MENSUEL

Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

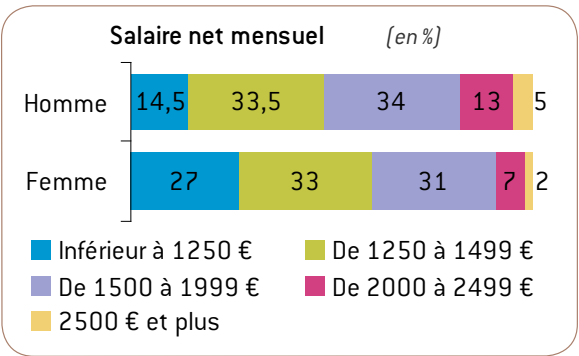
30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les diplômés perçoivent un **salaire net mensuel médian de 1450 €**.



→ Pour les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle, le salaire net mensuel médian est identique à celui observé sur le plan national (1450 €).

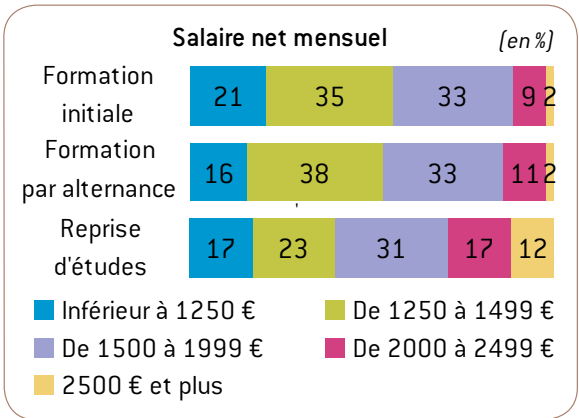
→ Les inégalités salariales perdurent selon la variable « sexe ».

48% des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1500 € contre 60% des femmes.
Le salaire net mensuel médian pour un homme atteint 1500 € alors qu'il est de 1400 € pour une femme.



→ Peu de différences de salaire en fonction du régime d'inscription...

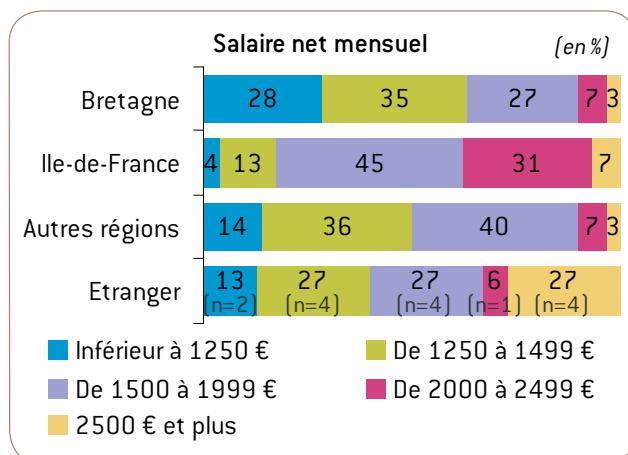
Le salaire net mensuel médian est de 1440 € pour les répondants issus de la formation initiale « classique » et de 1445 € pour les diplômés ayant opté pour l'alternance.
Chez les diplômés ayant suivi leur Licence professionnelle dans le cadre d'une reprise d'études, il atteint 1500 €.



On note davantage de disparités si on compare les classes de salaire. Ainsi, 29% des individus en reprise d'études perçoivent un salaire net mensuel supérieur ou égal à 2000 € contre 13% des diplômés de formation en alternance et 11% des diplômés issus de la formation initiale « classique ».

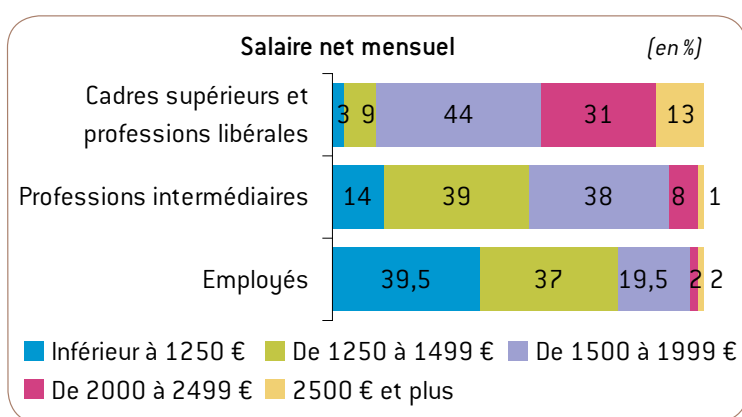
→ Des salaires plus élevés en Ile-de-France...

Le salaire net mensuel médian atteint 1800 € en Ile-de-France. Il atteint seulement 1400 € en Bretagne et 1480 € dans les autres régions. A l'étranger, le salaire net mensuel médian s'élève à 1500 €.



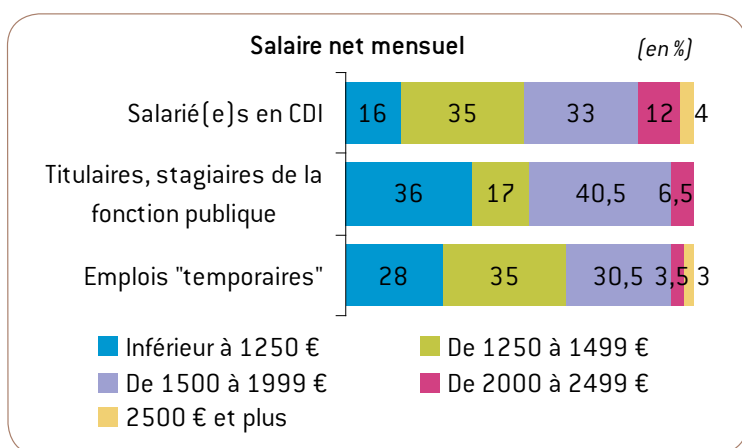
→ ... pour les diplômés exerçant un emploi de « cadre ».

Le salaire net mensuel médian des « cadres » s'élève à 1900 €. Il est de 1450 € pour la CSP « profession intermédiaire ». Il atteint seulement 1300 € pour les « employés, ouvriers ».



→ On observe peu de disparités en fonction du type de contrat de travail concernant le salaire médian.

Le salaire net mensuel médian des diplômés en CDI atteint 1480 €. Chez les titulaires, il s'élève à 1460 €. Pour ceux en « emplois temporaires », il est de 1400 € par mois.

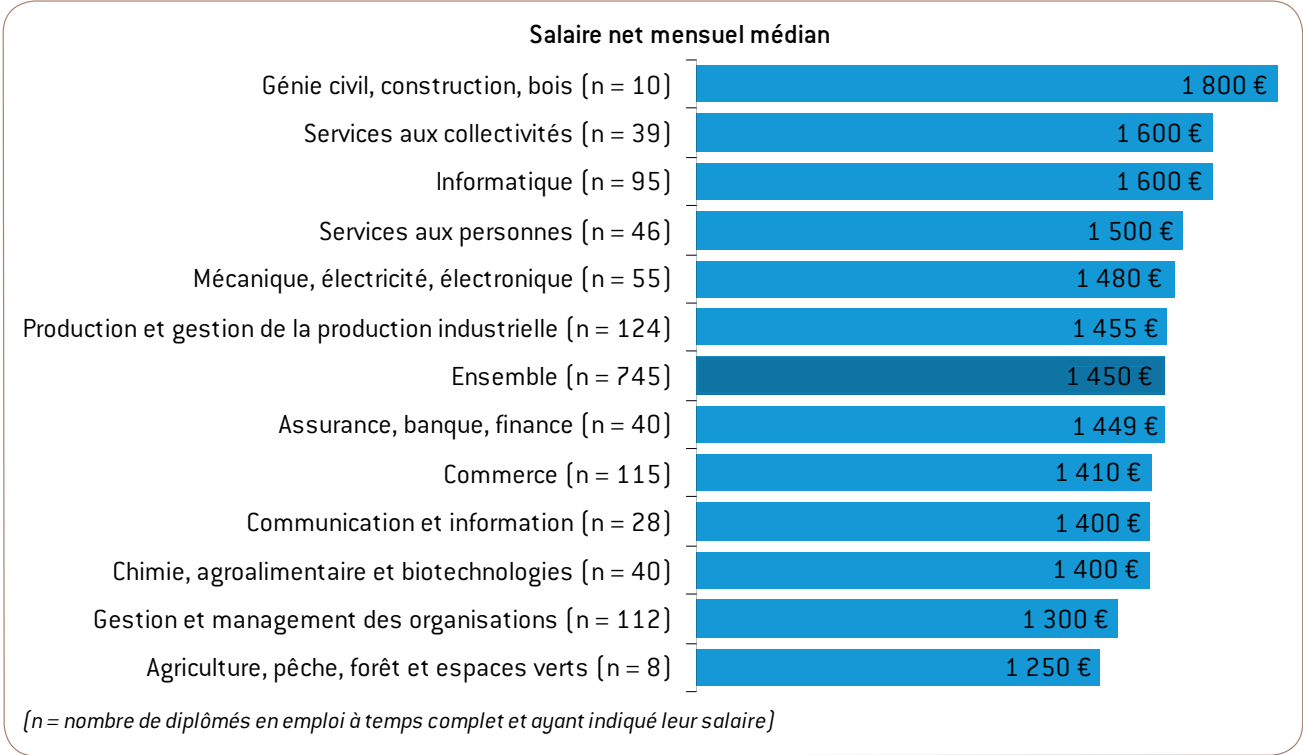


Toutefois, notons que la proportion de salaires peu élevés (inférieur à 1250 €) est nettement supérieure pour les titulaires ou stagiaires de la fonction publique (36%) que pour les salariés en CDI (16%) et les diplômés en emplois « temporaires » (28%).

→ Le salaire net mensuel médian est identique (1450 €) pour les structures privées et les structures publiques. Le salaire net mensuel moyen s'élève à 1557 € dans le privé et atteint 1487,50 € dans le public.

→ La rémunération varie nettement en fonction des secteurs professionnels.

La fourchette des salaires nets mensuels médians est étendue, avec un écart de 550 € entre le plus élevé et le plus faible.



Les domaines où le salaire net mensuel médian est le plus élevé sont :

- « Génie civil, Construction, Bois » { 1800 € },
- « Services aux collectivités » { 1600 € },
- « Informatique » { 1600 € }.

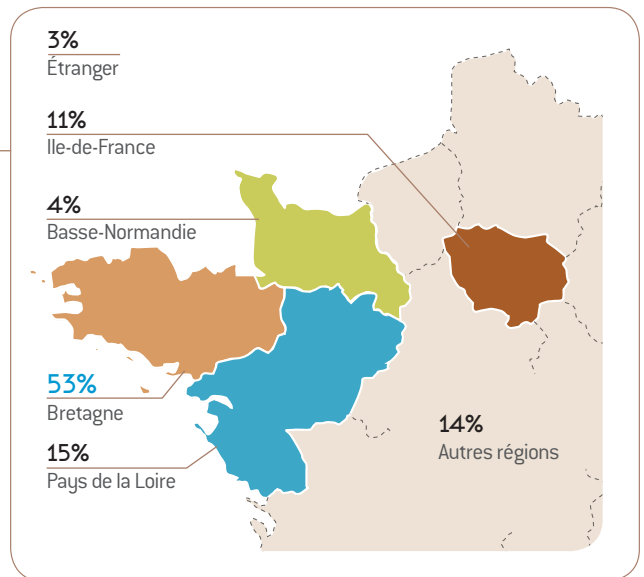
En revanche, il est inférieur ou égal à 1300 € dans les secteurs suivants :

- « Gestion et management des organisations » { 1300 € },
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » { 1250 € }.

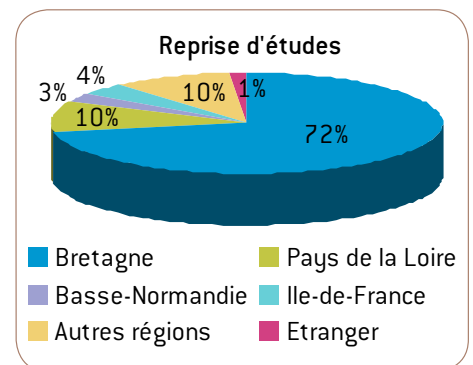
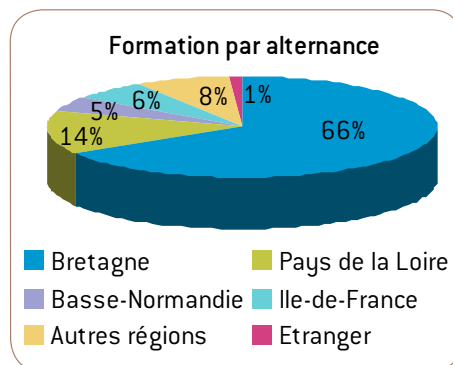
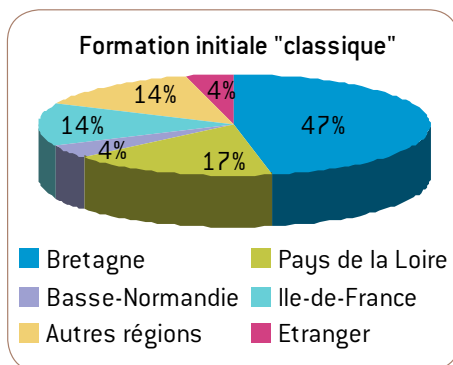
IV // LIEU D'EXERCICE DE L'EMPLOI

A. LOCALISATION DE L'EMPLOI

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, **53%** des diplômés exercent leur **emploi en Bretagne**^[17]. Les régions limitrophes regroupent 19% des répondants. La région Ile-de-France attire 11% des diplômés 2006.



→ Le lieu d'exercice de l'emploi varie nettement selon le régime d'inscription en Licence professionnelle.



Si la mobilité géographique est relativement importante chez les diplômés issus de la formation initiale (53% d'entre eux travaillent en dehors de la Bretagne), elle est nettement plus faible pour les diplômés ayant repris des études (28%).

Deux hypothèses peuvent apporter un éclairage concernant cette disparité :

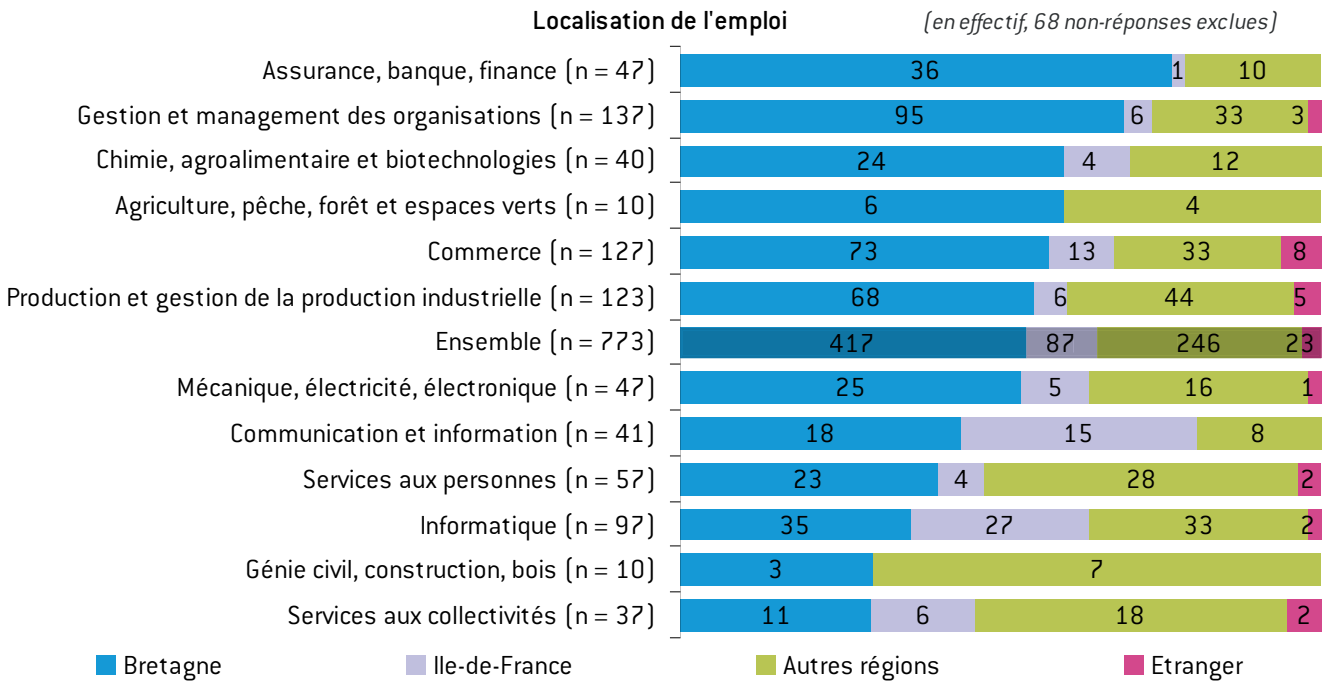
- Les diplômés ayant repris des études sont plus âgés^[18]. Leur vie familiale peut donc constituer un frein à une éventuelle mobilité géographique. Concilier vie professionnelle et vie familiale devient un critère important dans le choix d'un emploi.
- De plus, avant d'entrer en Licence professionnelle, ils avaient déjà acquis une expérience professionnelle qui les a probablement aidés à développer un réseau, leur permettant de trouver rapidement un emploi au niveau local.

La mobilité géographique est également plus limitée chez les diplômés inscrits en formation en alternance (34%). Ce phénomène peut notamment s'expliquer par le fait que 29% des diplômés inscrits en alternance et travaillant en Bretagne ont obtenu leur emploi grâce aux contacts pendant la Licence professionnelle (stages, contrats salariés...).

[17] Dont 17% en Ile-et-Vilaine, 16% dans le Finistère, 13% dans le Morbihan, et 7% dans les Côtes-d'Armor.

[18] Rappelons que lors de l'obtention de la Licence pro., leur âge médian était de 32 ans.

→ Nous observons également d'importantes disparités selon le secteur professionnel.



Dans les domaines suivants, plus de 2 diplômés sur 3 s'insèrent en Bretagne :

- « Assurance, banque, finance » (77%),
- « Gestion et management des organisations » (69%).

Les diplômés les plus mobiles sont issus des domaines suivants :

- « Génie civil, Construction, Bois » (70% travaillent en dehors de la Bretagne mais seulement 7 individus concernés),
- « Services aux collectivités » (70%),
- « Informatique » (64%).

L'emploi en Ile-de-France est particulièrement répandu dans les domaines suivants :

- « Communication et information » (37% mais concerne seulement 11 individus).
- « Informatique » (28%).

→ Les caractéristiques de l'emploi diffèrent en fonction de sa localisation^[19].

Localisation	Bretagne	Ile-de-France	Autres régions	Ensemble
Caractéristiques				
Type de contrat de travail				
Emplois « stables »	82%	85%	81,5%	82%
Emplois « temporaires »	16%	14%	17,5%	17%
Autre	2%	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%
Temps de travail				
Temps complet	95%	100%	97%	96%
Temps partiel	5%		3%	4%
Total	100%	100%	100%	100%
Catégories socioprofessionnelles				
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3%		0,5%	2%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	15%	38%	17%	19%
Professions intermédiaires	53%	40%	52%	52%
Employés	26%	21%	29%	25%
Ouvriers	3%	1%	1,5%	2%
Total	100%	100%	100%	100%
Salaire				
Salaire net mensuel médian	1400 €	1800 €	1480 €	1450 €

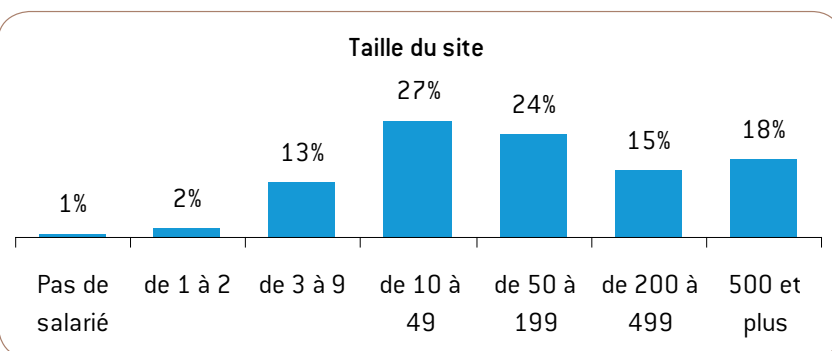
Les conditions d'insertion sont plus favorables pour les diplômés travaillant en Ile-de-France. Outre le fait qu'ils sont nettement mieux rémunérés, tous travaillent à temps complet. De plus, c'est dans cette région que le taux d'emploi « cadre » est le plus élevé (38%). La part des emplois « stables » est également plus importante mais ceci dans une moindre mesure.

Par ailleurs, on constate peu de disparités entre les emplois localisés en Bretagne et ceux exercés dans une autre région de France.

[19] Nous n'avons pas représenté dans ce tableau les emplois à l'étranger car ils ne concernent que 23 diplômés

B. TAILLE DU SITE OÙ L'EMPLOI EST EXERCÉ

43% des diplômés travaillent sur un site de moins de 50 salariés.
33% travaillent sur un site comprenant 200 salariés et plus.

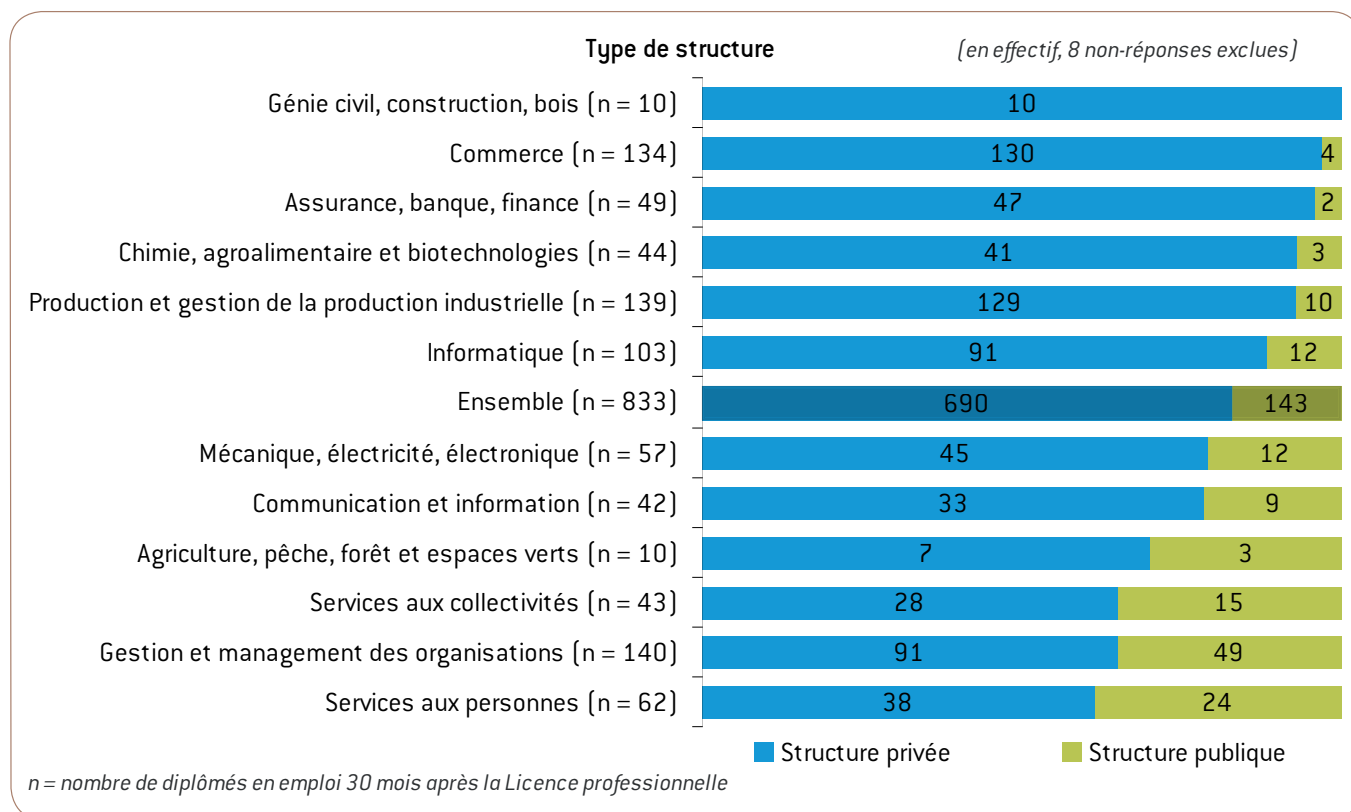


C. TYPE DE STRUCTURE

83% des diplômés exercent leur activité professionnelle **dans le secteur privé**. 17% travaillent dans le secteur public.

→ Les femmes sont plus nombreuses à travailler dans une structure publique : 21% contre 14% pour les hommes.

→ On relève de nettes disparités en fonction des secteurs professionnels.



Ainsi, le taux de diplômés en emploi dans le privé dépasse les 90% dans les secteurs suivants :

- « Génie civil, construction, bois » {100%, mais seulement 10 individus concernés}.
- « Commerce » {97%},
- « Assurance, banque, finance » {96%},
- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » {93%},
- « Production et gestion de la production industrielle » {93%}.

En revanche, plus d'un tiers des diplômés travaillent dans le secteur public dans les domaines suivants :

- « Services aux personnes » {39%},
- « Gestion et management des organisations » {35%},
- « Services aux collectivités » {35%}.

D. DOMAINE D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

L'« Industrie manufacturière » emploie 23% des diplômés. Il s'agit principalement d'entreprises dans le secteur de l'« Industrie agro-alimentaire » (6,7%), de l'« Industrie automobile et fabrication de matériels de transport » (3,2%), de l'« Industrie chimique, pharmaceutique et cosmétiques » (3%) et de la « Métallurgie et travail des métaux » (2,3%). Nous trouvons ensuite le secteur « Banque, organismes financiers, assurances » (10,6%). Ce sont majoritairement des établissements bancaires et des organismes financiers (8,8%).

Arrive en 3^{ème} position le domaine « Marketing, commerce, vente » (9,5%).

La Fonction publique (hors Education nationale) emploie 8,9% des diplômés dont 5,7% dans la Fonction publique territoriale.

Domaines d'activité de l'employeur	
Industrie manufacturière	23%
Banque, organismes financiers, assurances	10,6%
Marketing, commerce, vente	9,5%
Administration publique (hors Education nationale)	8,9%
Services aux entreprises	8,4%
Informatique	7%
Bâtiment et travaux publics	5,6%
Médecine, hôpitaux, laboratoire d'analyses	5%
Enseignement	3,9%
Transports	3,3%
Génie climatique	2,4%
Activités culturelles, sportives et de loisir	1,1%
Hôtels et restaurants	1,1%
Postes et télécommunications	1,1%
Action sociale	1%
Audiovisuel	1%
Immobilier	1%
Recherche	1%
Secteur associatif, ONG	1%
Edition, imprimerie, reproduction	0,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,8%
Agriculture	0,5%
Extraction - Energie	0,5%
Tourisme	0,5%
Autre	0,4%
Information et documentation	0,2%
Journalisme	0,2%
Pêche, aquaculture, services annexes	0,2%
Total	100%

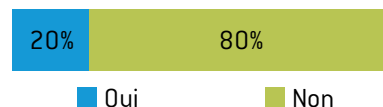
V // ENCADREMENT D'UNE ÉQUIPE

20% des diplômés ont la responsabilité d'une équipe. La taille médiane d'une équipe est de 5 personnes, responsable compris.

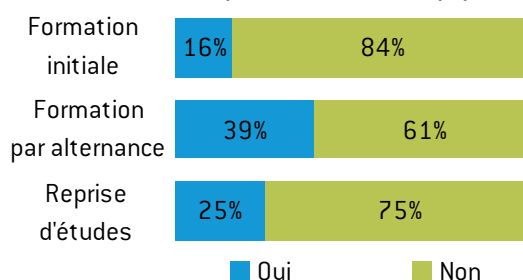
→ Les hommes sont plus nombreux à encadrer une équipe : 24% contre 15,5% des femmes.

→ Les diplômés issus de l'alternance se distinguent à nouveau. En effet, 39% d'entre eux encadrent une équipe. Ils devancent notamment les diplômés ayant repris des études (25%).

Avez-vous la responsabilité d'une équipe ?



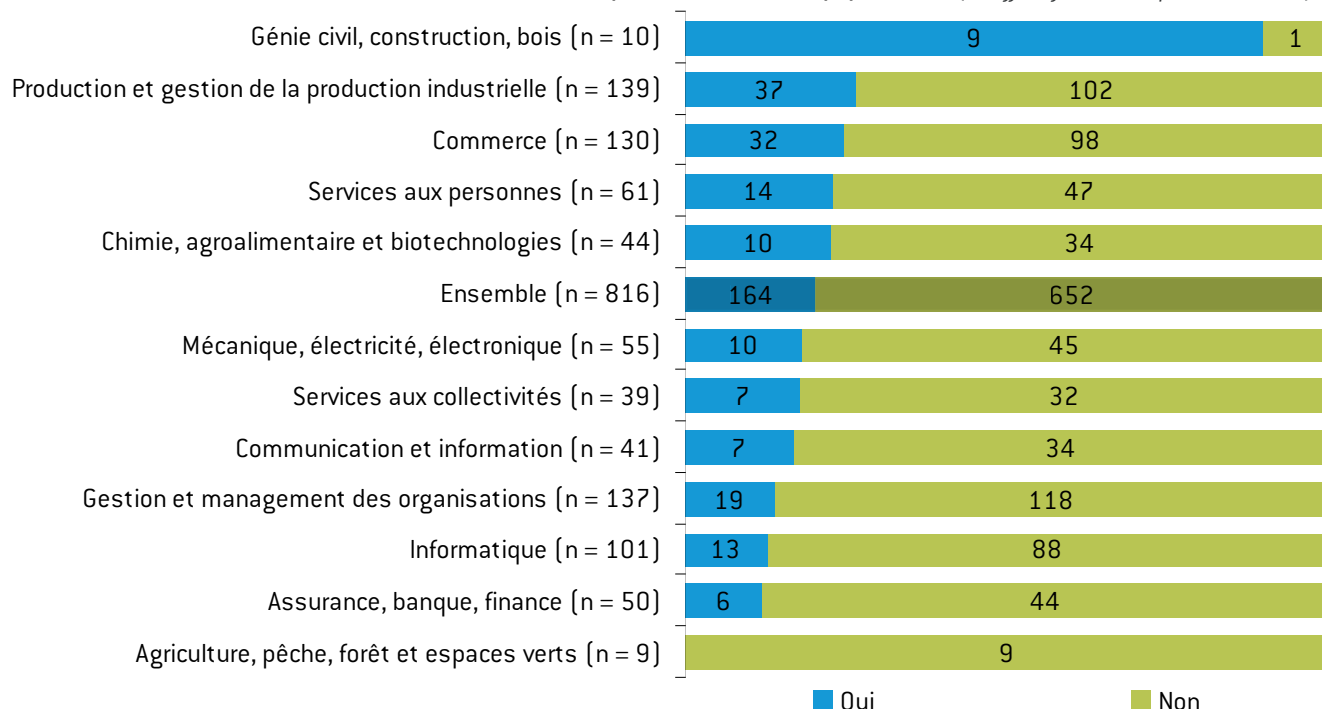
Avez-vous la responsabilité d'une équipe ?



→ On observe des disparités en fonction des secteurs professionnels.

Avez-vous la responsabilité d'une équipe ?

(en effectif, 25 non-réponses exclues)



n = nombre de diplômés en emploi 30 mois après la Licence professionnelle

Ainsi, 90% des diplômés du secteur « Génie civil, Construction, Bois » sont responsables d'une équipe (mais seulement 9 individus concernés).

En revanche, moins de 15% des diplômés ont la responsabilité d'une équipe dans les secteurs :

- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (aucun diplômé n'a la responsabilité d'une équipe mais cela concerne seulement 9 individus),
- « Assurance, banque, finance » (12%),
- « Informatique » (13%),
- « Gestion et management des organisations » (14%).

VI // PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

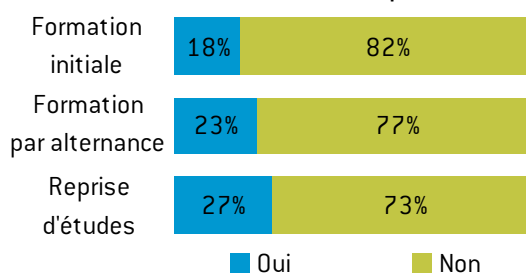
80% des diplômés ne recherchent pas d'emploi. A l'inverse, bien qu'en situation de travail, 20% recherchent un emploi.

→ Parmi les diplômés ayant interrompu leurs études après la Licence professionnelle, 20% sont à la recherche d'un nouvel emploi. Ce taux atteint 25% sur le plan national.

On observe des disparités en fonction du régime d'inscription.

→ 18% des diplômés inscrits en formation initiale recherchent un nouvel emploi. Ce taux s'élève à 27% pour les diplômés ayant repris des études.

Bien qu'en situation de travail, cherchez-vous actuellement un nouvel emploi ?

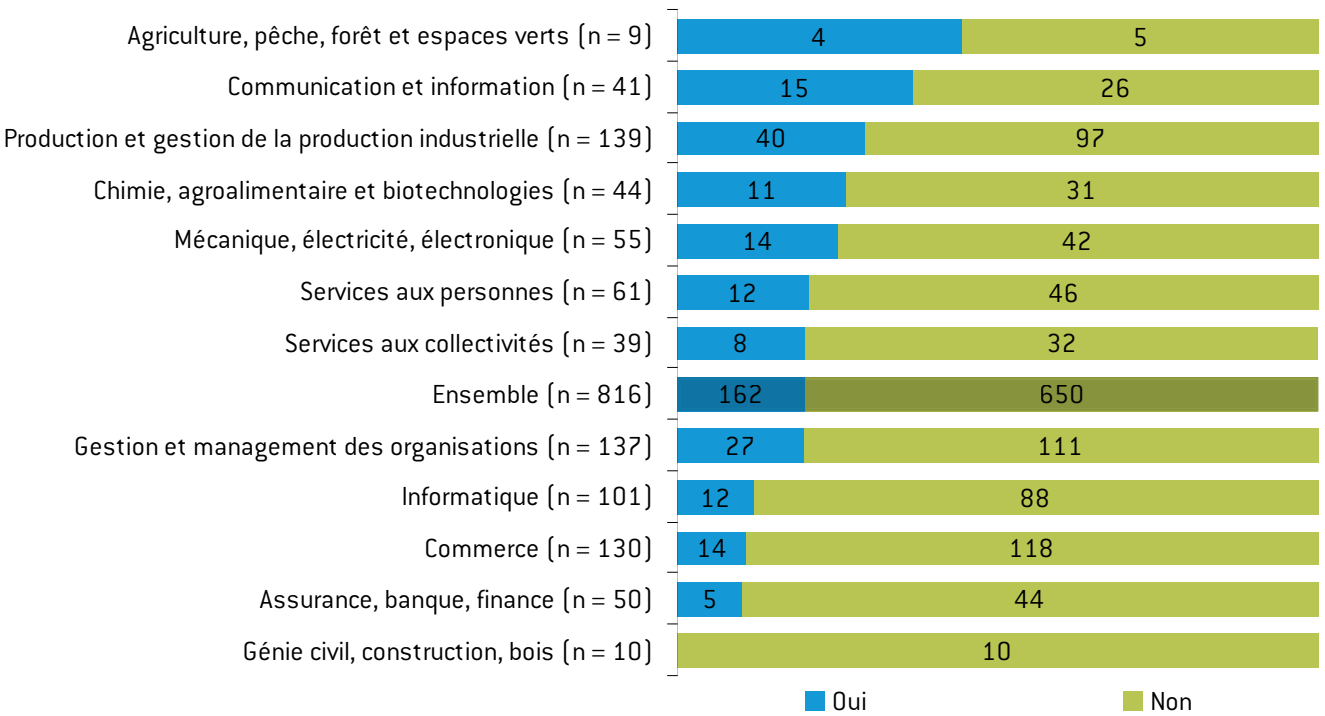


Les motifs de recherche d'emploi les plus fréquemment évoqués sont :

- Percevoir un salaire plus élevé (22%),
- Evoluer professionnellement (responsabilités, statut, compétences...) (20,5%),
- Obtenir un emploi stable (18%),
- Trouver un emploi en adéquation avec la Licence professionnelle (12%),
- Raisons géographiques (10%),
- Changer de secteur d'activité (5%),
- Avoir de meilleures conditions de travail (5%).

→ On observe de fortes disparités en fonction de la variable « secteur professionnel ».

Bien qu'en situation de travail, cherchez-vous actuellement un nouvel emploi ? *(en effectif, 29 non-réponses exclues)*



n = nombre de diplômés en emploi 30 mois après la Licence professionnelle

Ainsi, plus d'un quart des diplômés sont à la recherche d'un nouvel emploi dans les secteurs suivants :

- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (44% mais seulement 4 individus concernés),
- « Communication et information » (37%),
- « Production et gestion de la production industrielle » (29%).

En revanche, moins de 13% des diplômés cherchent un nouvel emploi dans les secteurs suivants :

- « Informatique » (12%),
- « Commerce » (11%),
- « Assurance, banque, finance » (10%),
- « Génie civil, construction, bois » (aucun diplômé recherche un nouvel emploi mais seuls 10 individus sont concernés par cette question).

→ Les perspectives d'avenir professionnel varient fortement selon les conditions d'exercice de l'emploi.

- Selon le type de contrat de travail :

40% des diplômés exerçant un emploi « temporaire » recherchent un nouvel emploi. Ce taux atteint seulement 15,5% pour les emplois « stables ».

- Selon la durée du temps de travail :

45% des individus travaillant à temps partiel recherchent un nouvel emploi (seulement 19% pour les emplois à temps complet).

- Selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi :

La recherche d'un nouvel emploi concerne 39% des « ouvriers ». Ce taux est nettement plus faible chez les « professions intermédiaires » (22,5%), les « employés » (18%) et les « cadres et professions intellectuelles supérieures » (14%).

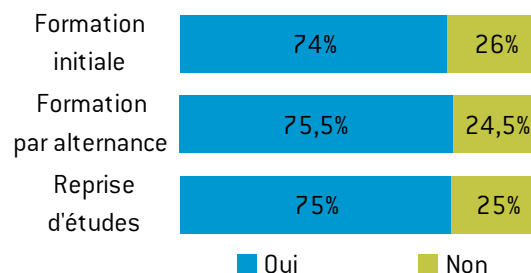
VII // REGARD SUR L'EMPLOI EXERCÉ

A. ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LA SPÉCIALITÉ DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Pour **74%** des répondants, **l'emploi exercé correspond à la spécialité de Licence professionnelle**.

→ On n'observe pas de disparités en fonction du régime d'inscription en Licence professionnelle.

Votre emploi correspond-il à votre spécialité de Licence professionnelle ?



B. LIENS ENTRE LA LICENCE PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI ACTUEL

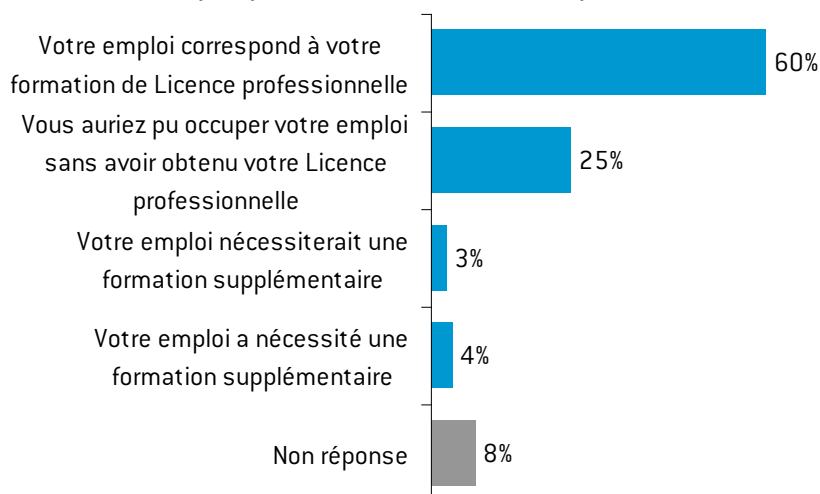
Pour cette question, les réponses peuvent être biaisées pour les diplômés ayant suivi une formation après la Licence professionnelle. C'est pourquoi les résultats suivants portent uniquement sur le groupe des diplômés n'ayant poursuivi aucune étude après la Licence professionnelle.

Pour 60% des répondants, l'emploi exercé est en adéquation avec la formation de Licence professionnelle.

25% déclarent qu'ils auraient pu occuper leur emploi actuel sans avoir obtenu la Licence professionnelle.

Pour 7%, l'emploi occupé a nécessité ou nécessiterait une formation supplémentaire.

Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui vous semble la plus proche de votre situation d'emploi ? *



**Concerne uniquement les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence pro.*

Notons que le taux de non-réponse à cette question est relativement élevé (8%).

De ce fait, d'un point de vue méthodologique, nous ne pouvons pas comparer ces résultats avec ceux obtenus sur le plan national.

QUELQUES POINTS À RETENIR

Si 52% des diplômés occupent au moins leur 2^{ème} emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, 48% exercent toujours leur premier poste.

49% ont trouvé leur 1^{er} emploi dans les 3 mois qui ont suivi l'obtention de la Licence professionnelle^[20].

Concernant les conditions d'exercice de l'emploi occupé au moment de l'enquête, on relève des disparités selon le régime d'inscription en Licence professionnelle. Toutefois, il convient de noter que ces différences ne sont pas aussi marquées (notamment concernant le type de contrat et le salaire) que pour les diplômés 2004 de Licence professionnelle.

CONDITIONS D'EMPLOI SELON LE RÉGIME D'INSCRIPTION EN LICENCE PROFESSIONNELLE		
Part des emplois « stables » :		
Formation initiale « classique » 80%	↔	Reprise d'études 83%
Part des emplois à temps complet :		
Formation initiale « classique » 97%	↔	Reprise d'études 90%
Part des emplois de « Cadres et professions intellectuelles supérieures » :		
Formation initiale « classique » 16%	↔	Reprise d'études 27%
Salaire net mensuel médian :		
Formation initiale « classique » 1440 €	↔	Reprise d'études 1500 €
Part des emplois localisés en Bretagne :		
Formation initiale « classique » 47%	↔	Reprise d'études 72%

Le taux d'emploi « cadres et professions intellectuelles supérieures » reste plus élevé chez les diplômés en reprise d'études (27% contre 16% pour les diplômés de formation initiale « classique »). Ceci est très certainement le résultat de leur expérience professionnelle acquise avant d'entrer en Licence professionnelle.

En revanche, ils sont plus nombreux à travailler à temps partiel (10% contre 3% pour les diplômés de formation initiale « classique »). Or, ils sont plus âgés^[21] et il s'agit majoritairement de femmes^[22]. Nous émettons l'hypothèse selon laquelle les diplômés ayant repris des études sont plus nombreux à travailler à temps partiel afin de mieux gérer leurs contraintes familiales.

D'autre part, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle peut expliquer en partie leur mobilité géographique moins importante. De plus, l'expérience professionnelle acquise avant leur entrée en Licence professionnelle leur a certainement permis de développer un « réseau », facilitant leur insertion professionnelle sur la région Bretagne.

[20] Ce pourcentage est calculé sur la population des diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi et n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle.

[21] Leur âge médian au moment de l'obtention de la Licence pro. était de 32 ans.

[22] 87% des diplômés en reprise d'études travaillant à temps partiel sont des femmes. Toutefois, ce pourcentage représente seulement 13 individus.

Chapitre V

LA RECHERCHE
D'EMPLOI

49 diplômés (5%) recherchent un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle. L'effectif étant réduit, les résultats sont présentés en effectif.

Sur l'ensemble des diplômés en recherche d'emploi, 38 individus (78%) n'ont pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle.

6 individus (12%) ont poursuivi deux années d'études en 2006-2007 et 2007-2008.

4 personnes (8%) ont poursuivi une année d'études immédiatement après la Licence professionnelle (2006-2007).

1 diplômé (2%) a repris une année d'études en 2007-2008.

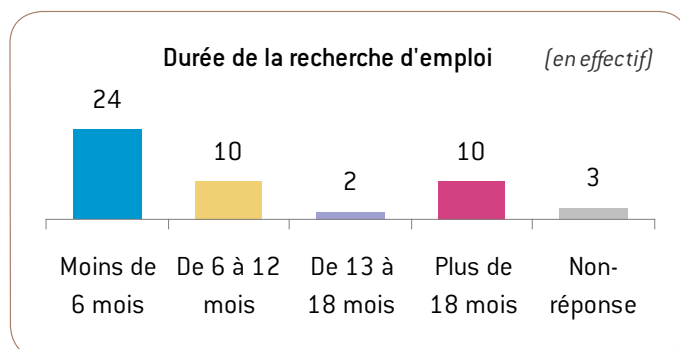
Les diplômés à la recherche d'un emploi ont envoyé en moyenne 44 candidatures (médiane = 15). Ils ont passé en moyenne 4 entretiens (médiane = 2).

I // DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

24 diplômés sont à la recherche d'un emploi depuis moins de 6 mois (49%).

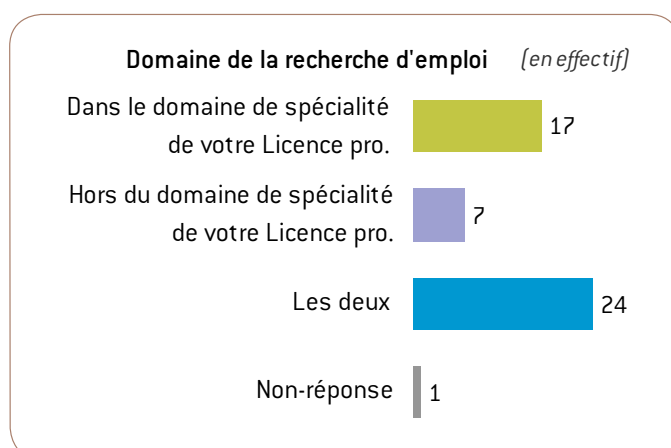
Pour 10 diplômés (20%), la période de chômage est supérieure à 18 mois.

La durée médiane de recherche d'emploi est de 4 mois.



II // DOMAINE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

24 diplômés (49%) recherchent un emploi dans le domaine de spécialité de leur Licence professionnelle et également en dehors de leur domaine. 17 individus (35%) ciblent leurs recherches uniquement dans le domaine de spécialité de leur Licence professionnelle.



III // LOCALISATION DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

20 répondants (41%) concentrent leurs recherches dans leur département de résidence.

16 diplômés (33%) délimitent leur zone de recherche à leur région ou département(s) limitrophe(s).

Localisation de la recherche d'emploi
(en effectif)



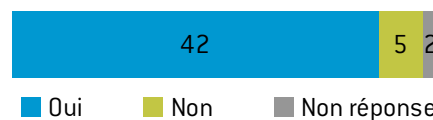
- Dans votre département de résidence
- Dans votre région ou ses départements limitrophes
- Dans la France entière
- A l'étranger
- Non réponse

IV // ORGANISMES D'AIDE À L'EMPLOI

42 diplômés ont eu recours à des organismes d'aide à l'emploi.

Les principaux organismes cités sont l'ANPE (39 diplômés) et l'APEC (6 individus).

Avez-vous eu recours à des organismes
d'aide à l'emploi (en effectif)



- Oui
- Non
- Non réponse

CONCLUSION

1376 diplômés 2006 de Licence professionnelle ont été interrogés sur leur situation 30 mois après l'obtention du diplôme. 965 individus ont répondu à cette enquête, soit un **taux de réponse de 70%**.

La population répondante est composée de **55% d'hommes et 45% de femmes**.

51% sont titulaires d'un **Bac général**. La filière Scientifique est la plus représentée avec 32% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Sociale (14%).

45% sont titulaires d'un Bac Technologique. Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STI (24%) ou un Bac STT (15%).

Avant d'entrer en Licence professionnelle, **89,9%** des diplômés avaient obtenu **un diplôme professionnalisant** (46,4% un BTS et 43,5% un DUT). 4% avaient obtenu un L2.

82,5% des diplômés ont suivi leur Licence professionnelle au titre de la formation initiale (71% en formation initiale « classique » et 11,5% en alternance). Leur âge médian à l'obtention du diplôme était de 22 ans.

17,5% étaient en situation de reprise d'études : 14,5% étaient inscrits en formation continue et 3% en VAE. Leur âge médian lors de l'inscription était de 32 ans.

Le taux de poursuite d'études après la Licence professionnelle est moins élevé chez les diplômés bretons : 15% contre 26% sur le plan national.

Sur l'ensemble des diplômés, **87%** exercent **un emploi 30 mois après** l'obtention du diplôme.

Parmi ceux qui n'ont pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle, le taux de diplômés en emploi atteint 94%.

49% des diplômés ont trouvé leur **1^{er} emploi dans les 3 mois** qui ont suivi l'obtention de la Licence professionnelle.

Les annonces via des sites Internet d'emploi (17,7%) et les contacts établis pendant la Licence professionnelle (17,2%) sont les principaux moyens d'accéder à l'emploi exercé à 30 mois.

Le **taux d'emploi « stable »**⁽²³⁾ atteint **82%**.

96% des diplômés travaillent à **temps complet**.

52% des diplômés appartiennent à la **CSP « professions intermédiaires »**. 25% sont « employés ». 19% accèdent au statut « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les diplômés perçoivent un salaire net mensuel médian de **1450 €**.

53% des diplômés exercent leur **emploi en Bretagne**⁽²⁴⁾.

Les conditions d'insertion professionnelle varient selon les variables suivantes : « Sexe »⁽²⁵⁾ et « Secteur professionnel de la Licence pro. » :

- Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau du temps de travail, de la CSP et du salaire. Ainsi, les hommes perçoivent un salaire net mensuel médian de 1500 €. Celui des femmes atteint seulement 1400 €. Concernant la stabilité de l'emploi, les différences sont moins marquées.
- Les diplômés des secteurs « Génie civil, Construction, Bois », « Informatique », et « Mécanique, électricité, électronique » bénéficient des meilleures conditions d'insertion (rémunération, catégorie socioprofessionnelle de l'emploi, stabilité de l'emploi). En revanche, dans les secteurs « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » et « Gestion et management des organisations », les diplômés connaissent une insertion professionnelle moins favorable.

[23] Sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

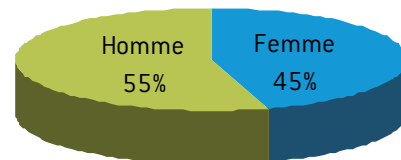
[24] Dont 23% en Ile-et-Vilaine, 22% dans le Finistère, 9% dans les Côtes-d'Armor et 8% dans le Morbihan.

[25] Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « Sexe ».

ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »

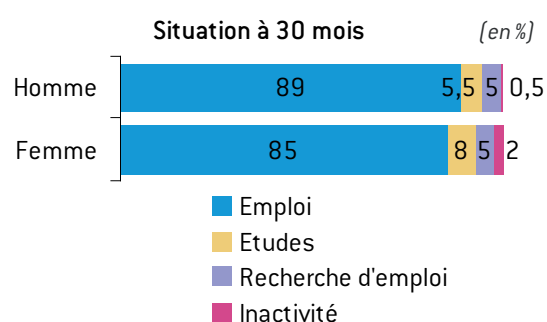
Nous avons examiné les différents items de cette étude en les croisant avec la variable « sexe » afin de rendre compte des éventuelles disparités concernant les conditions d'insertion des hommes et des femmes.

La population répondante est à majorité masculine : 55% d'hommes et 45% de femmes.



SITUATION À 30 MOIS

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, 89% des hommes exercent un emploi contre 85% des femmes. Les femmes sont légèrement plus nombreuses à poursuivre des études (8% contre 5,5% des hommes).



TAUX DE CHÔMAGE À 30 MOIS

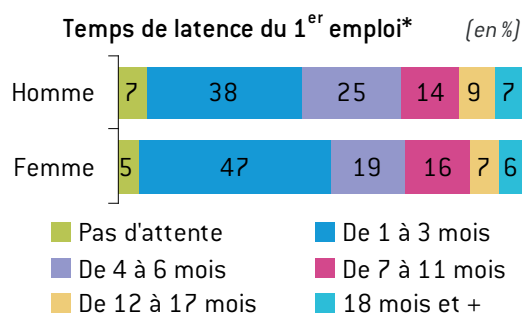
Il est quasiment identique : 5,3% chez les femmes et 5,6% chez les hommes

LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Le taux de poursuite d'études est plus élevé chez les femmes (17% contre 14% pour les hommes).

DURÉE DE RECHERCHE DU 1^{ER} EMPLOI

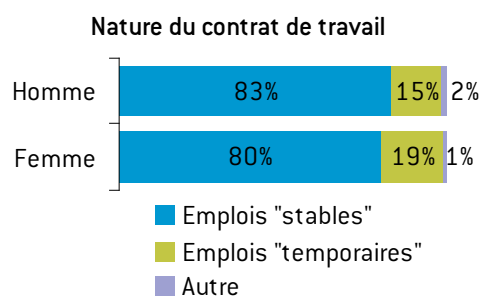
La durée de recherche du 1^{er} emploi varie peu selon la variable « sexe ». Toutefois, les femmes sont plus nombreuses à accéder à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois suivant l'obtention de la Licence professionnelle (52% contre 45% des hommes).



* Pour ceux qui exercent toujours leur 1^{er} emploi et qui n'ont pas poursuivi d'études

CONTRAT DE TRAVAIL

La part des emplois « temporaires » est un peu plus élevée chez les femmes : 19% contre 15% chez les hommes.



DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

La durée du temps de travail diffère selon la variable « sexe ».

En effet, seuls 2% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 6%.

Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, 71% sont exercés par une femme.

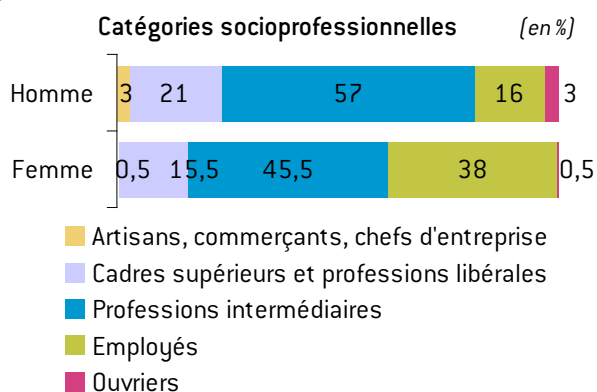
CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Les différences de statut persistent entre les hommes et les femmes.

21% des hommes ont le statut « cadre » contre 15,5% des femmes.

Les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste d'employé (38% contre 16% des hommes).

Ainsi, 63% des postes d'employé sont occupés par une femme.

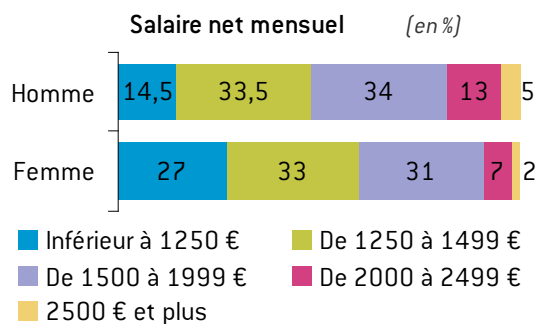


SALAIRE NET MENSUEL

Les informations concernant le salaire net mensuel sont calculées sur la base des emplois à temps complet.

Les inégalités salariales perdurent selon la variable « sexe ». 48% des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1500 € contre 60% des femmes.

Le salaire net mensuel médian pour un homme atteint 1500 € alors qu'il est de 1400 € pour une femme.

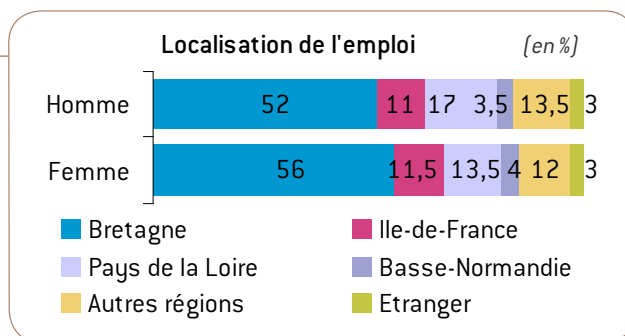


LOCALISATION DE L'EMPLOI

On observe peu de disparités.

Les femmes sont légèrement plus nombreuses à travailler en Bretagne : 56% contre 52% pour les hommes.

Quant aux hommes, ils sont un peu plus nombreux à exercer leur activité professionnelle dans la région Pays de la Loire (17% contre 13,5%).



SECTEUR PRIVÉ OU PUBLIC

Les femmes sont plus nombreuses à travailler dans une structure publique : 21% contre 14% pour les hommes.

DOMAINE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EMPLOYEUR

Près d'1 femme sur 5 (19%) travaille dans le secteur de l'« Industrie manufacturière ». Les femmes sont surreprésentées dans les secteurs « Banque, organismes financiers, assurances » (14%), « Administration publiques » (12%) et « Marketing, commerce, vente » (11%).

Quant aux hommes, ils travaillent davantage dans les domaines suivants : « Industrie manufacturière (26%), « Informatique » (9%), « Marketing, commerce, vente » (8%), « Services aux entreprises » (8%), « Banque, organismes financiers, assurances » (7%), et « Bâtiment et travaux publics » (7%).

RESPONSABILITÉ D'UNE ÉQUIPE

Les hommes sont plus nombreux à encadrer une équipe : 24% contre 15,5% des femmes.

EN CONCLUSION...

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes :

- seuls 2% travaillent à temps partiel (6% pour les femmes).
- 16% occupent un poste de type « employé » (contre 38% des femmes).
- leur salaire net mensuel médian est supérieur à celui des femmes (+ 100 €).

Concernant la stabilité de l'emploi, les différences sont moins marquées. En effet, 83% des hommes occupent un emploi « stable » contre 80% pour les femmes.

ANNEXE 1 //

SCHÉMA RELATIF AUX POURSUITES D'ÉTUDES



Légende :

■ Études l'année indiquée

■ Pas d'études l'année indiquée

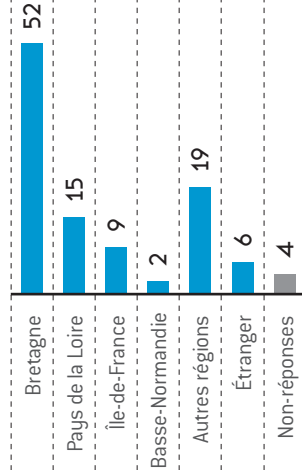
ANNEXE 2 // LES TYPES D'ÉTUDES POURSUIVIES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Études poursuivies en 2006-2007 (N+1)

107 individus

- Master 1 (Maîtrise) 48
- Autres formations 24
- L3 (Licence générale) 15
- Ecole d'ingénieur 6
- IUFM 5
- Ecole de commerce 4
- DU 3
- BTS 1
- DUT 1

LOCALISATION DES ÉTUDES EN 2006-2007 (en effectif)

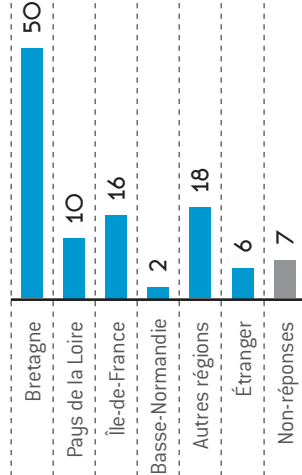


Études poursuivies en 2007-2008 (N+2)

109 individus

- Master 2 professionnel (DESS) 36
- Autres formations 29
- Master 1 (Maîtrise) 16
- Ecole d'ingénieur 9
- Ecole de commerce 4
- IUFM 4
- L3 (Licence générale) 3
- DU 3
- Autre Licence professionnelle 1
- Master 2 recherche (DEA) 1
- Mastère spécialisé 1
- Bachelor 2^{ème} année 1
- DUT 1

LOCALISATION DES ÉTUDES EN 2007-2008 (en effectif)

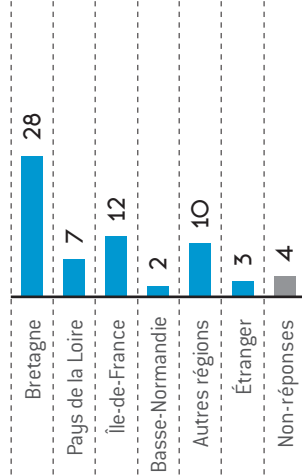


Études poursuivies en 2008-2009 (N+3)

66 individus

- Master 2 professionnel (DESS) 23
- Autres formations 16
- Master 1 (Maîtrise) 8
- Ecole d'ingénieur 7
- Ecole de commerce 4
- L3 (Licence générale) 3
- Ecole d'ingénieur 2
- Master 2 recherche (DEA) 1
- IUFM 1
- BTS 1

LOCALISATION DES ÉTUDES EN 2008-2009 (en effectif)



GLOSSAIRE

Formation initiale : Elle correspond à l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. La formation initiale constitue la première étape d'un processus de formation/emploi qui va se dérouler tout au long de la vie de l'étudiant.

Formation continue ou formation post-initiale : Au-delà de la formation initiale, elle permet aux personnes entrées dans la vie active de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle. Dans notre étude, il s'agit des personnes en « reprise d'études ».

VAE : Validation des acquis de l'expérience.

Secteur professionnel : les 53 Licences professionnelles ont été classées en 12 secteurs professionnels.

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous. Si le salaire net mensuel médian est de 1600 €, cela signifie que 50% gagnent moins de 1600 € et 50% gagnent plus de 1600 €.

Population active : nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Taux de chômage : nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi, nouvellement Pôle emploi.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.

CSP : Catégorie socioprofessionnelles.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

LMD : La réforme LMD (pour « Licence Master Doctorat ») désigne l'application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. En France, le cursus universitaire français s'articule autour de trois grades : la Licence, le Master et le Doctorat.

DUT : Diplôme Universitaire Technologique.

BTS : Brevet De Technicien Supérieur.

DEUG : Diplôme D'études Universitaires Générales.

DU : Diplôme d'Université.

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies.

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées.